

Renouvellement du parc de transport public  
La BEA lance un crédit d'investissement P 5

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Lundi 17 août 2026 / N° 1404 / PRIX 20 DA



## 50 millions de dollars versés pour libérer un otage L'ARGENT ÉMIRATI, CARBURANT DU TERRORISME AU SAHEL

*Des enquêtes du Financial Times ont décrit des réseaux logistiques et financiers émiratis actifs dans plusieurs pays, ainsi qu'un rôle croissant dans les secteurs de l'or, des infrastructures et de la sécurité.* PP 2-3



## SAHARA OCCIDENTAL : TÉMOIGNAGES POIGNANTS D'ANCIENS DÉTENUS POLITIQUES DANS LES GEÔLES MAROCAINES P 4



Coopération énergétique avec  
le Niger et la Côte d'Ivoire  
**Adjal accélère le tempo** P 7

Le MAK poursuit son machiavélisme à l'égard de l'Algérie  
Un documentaire met à nu un plan visant  
à perturber les législatives du 2 juillet

*Concernant les instructions qui lui avaient été données dans le cadre de la tentative de perturber le processus électoral, Hamama a précisé avoir reçu des directives du «MAK», notamment de Ferhat Mehenni.* P 4



50 MILLIONS DE DOLLARS VERSÉS POUR LIBÉRER UN OTAGE

# L'argent émirati, carburant du terrorisme au Sahel

Cinquante millions de dollars. Le chiffre, révélé dans un rapport d'experts des Nations unies et relayé par Reuters, donne le vertige. Pas seulement parce qu'il s'agit d'une somme considérable, mais surtout parce qu'il raconte une histoire bien plus sombre que celle d'une simple libération d'otage.

PAR BOUALEM B.

En 2025, quelque part dans le Sahel, cet argent aurait changé de mains pour obtenir la libération d'un ressortissant émirati détenu par des militants liés à Al-Qaïda au Mali. Sauf que cette rançon, huit à douze fois supérieure aux montants habituellement observés dans la région, n'aurait pas fini sa course dans les poches d'un simple intermédiaire. Elle aurait alimenté les katibas du Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM), cette coalition djihadiste affiliée à Al-Qaïda qui sévit au Mali, au Burkina Faso et au Niger, et qui étend désormais son influence vers le Bénin et le Togo. Une partie de ces fonds aurait même remonté la chaîne jusqu'à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), puis vers la direction centrale du réseau et sa branche yéménite. L'argent versé pour une libération serait ainsi devenu, selon les éléments rapportés, une source de financement pour la guerre. Le rapport onusien, lui, reste prudent. Il ne nomme pas directement le payeur. Ce sont trois sources régionales, citées par Reuters, qui mettent en cause les Émirats arabes unis. Un ressortissant émirati, deux autres étrangers dont le rapport ne précise pas l'identité, et un accord conclu en octobre 2025. Interrogés sur les circonstances de cette affaire, les responsables d'Abou Dhabi n'ont pas apporté d'explications précises. Ils se sont contentés de rappeler que leur pays reste « déterminé à condamner et combattre l'extrémisme et le terrorisme ». Une réponse qui laisse entière la question centrale : comment une somme aussi importante a-t-elle pu être versée et,

surtout, comment les fonds ont-ils été utilisés par la suite ? Ce versement ne tombe pas du ciel. Il s'inscrit dans un maillage bien plus vaste, patiemment tissé par Abou Dhabi à travers le continent africain et au Moyen-Orient. En Libye, le soutien émirati au camp du maréchal Khalifa Haftar est documenté depuis des années. Au Soudan, les accusations de soutien aux Forces de soutien rapide reviennent avec une régularité persistante, même si Abou Dhabi les dément. Des enquêtes du Financial Times ont également décrit des réseaux logistiques et financiers émiratis actifs dans plusieurs pays, ainsi qu'un rôle croissant dans les secteurs de l'or, des infrastructures et de la sécurité. Au Mali justement, les Émirats sont devenus un partenaire commercial de premier plan pour les autorités militaires, tout en constituant une destination majeure pour l'or extrait de manière informelle. On comprend mieux, dans ce contexte, pourquoi une rançon de 50 millions de dollars soulève autant d'interrogations. Ce n'est plus seulement une affaire de libération d'otage. C'est potentiellement un financement dont les conséquences dépassent largement le sort d'un seul détenu. Les Émirats ne se contenteraient pas d'être présents dans ces régions. Ils y tissent des réseaux : ports, bases logistiques, accords sécuritaires, flux financiers et investissements. Chaque fil renforce le suivant. Et lorsqu'un rapport onusien fait état de 50 millions de dollars versés pour la libération d'un otage, dont une partie aurait ensuite bénéficié à des groupes djihadistes actifs en Afrique de l'Ouest, la question dépasse largement celle d'une

simple transaction. Elle renvoie à la manière dont certains acteurs extérieurs construisent leur influence dans des régions fragiles, en combinant intérêts économiques, présence sécuritaire et réseaux financiers. L'Algérie, elle, a tracé une ligne depuis longtemps. Une ligne rouge, même. Sa doctrine sécuritaire est sans ambiguïté sur ce point : Alger refuse catégoriquement le versement de rançons aux groupes terroristes et condamne cette pratique avec constance, surtout lorsqu'elle risque de contribuer au financement de nouvelles attaques. Cette position n'est pas un caprice diplomatique. Elle repose sur une lecture lucide du phénomène terroriste. Payer, c'est financer. Financer, c'est permettre aux groupes armés de renforcer leurs capacités. Et renforcer leurs capacités, c'est potentiellement condamner d'autres innocents à être enlevés demain pour alimenter la même machine. L'Algérie l'a compris très tôt, dans la douleur de la décennie noire, lorsque les groupes armés se nourrissaient déjà de ce type d'économie criminelle. Elle a ensuite porté ce principe dans les enceintes internationales, plaidé pour son inscription dans les résolutions onusiennes et maintenu sa position lorsque d'autres États privilégiaient la voie du paiement pour obtenir la libération de leurs ressortissants. Aujourd'hui, alors que le réseau Al-Qaïda s'est profondément transformé et que son centre de gravité s'est progressivement déplacé vers le continent africain, cette doctrine algérienne apparaît plus pertinente que jamais. Le JNIM compterait entre 7 000 et 8 000 combattants dans le Sahel, dont près de la moitié au



Mali. L'insurrection gangrène également le Burkina Faso et le Niger. Les experts onusiens décrivent une menace d'une ampleur inédite en Afrique de l'Ouest. Et pendant ce temps, certaines monarchies du Golfe jouent leur partition en coulisses, entre commerce de l'or, investissements, partenariats affichés et flux financiers dont la traçabilité reste parfois difficile à établir. Ce qui frappe, au fond, dans cette affaire des 50 millions de dollars, ce n'est pas tant le montant que le silence qui l'entoure. Pas de conférence de presse. Pas d'explication détaillée sur les modalités du transfert. Pas de traçabilité rendue publique. Les experts onusiens eux-mêmes reconnaissent qu'ils travaillent à partir de briefings de services de renseignement et de sources de terrain, sans toujours pouvoir établir l'intégralité de la chaîne financière. On navigue dans le gris, dans le non-dit, dans ce que personne ne veut tout à fait nommer. L'Algérie, elle, a choisi de nommer les principes. De rappeler que l'ingérence dans le voisinage régional, lorsqu'elle prend la forme de flux financiers opaques susceptibles d'alimenter des groupes armés, ne peut

être considérée comme anodine. De rappeler également que la stabilité du Sahel, du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest ne saurait être une variable d'ajustement dans les stratégies d'influence des puissances extérieures. C'est une position inconfortable, parfois isolée, mais qui demeure constante. Et dans un monde où la rançon peut devenir une source de financement pour les groupes terroristes, où 50 millions de dollars peuvent, selon les éléments rapportés, servir à la fois à obtenir une libération et à alimenter une offensive djihadiste, cette fermeté mérite d'être rappelée. L'Afrique de l'Ouest et le Maghreb n'ont pas besoin de nouveaux pourvoyeurs d'instabilité. Ils ont déjà suffisamment de leurs propres fractures, de leurs conflits et de leurs fragilités. Lorsque des acteurs extérieurs financent, même indirectement, des groupes qui pillent, tuent et contrôlent des pans entiers de territoire, ils ne font pas que de la géopolitique. Ils peuvent contribuer à une déstabilisation lente et méthodique, qui affaiblit les États et transforme le Sahel en zone grise durable. L'Algérie le sait. Elle le dit. Et elle refuse de jouer le jeu des rançons. ■

192 JOURNALISTES EMPÊCHÉS DE COUVRIR L'ACTUALITÉ

## Le silence imposé à la presse palestinienne

Le Syndicat des journalistes palestiniens a recensé 192 cas de détention et d'interdiction de couvrir l'actualité par les forces d'occupation sionistes au cours du premier semestre 2026, dans le cadre de ce qu'il qualifie de « système intégré de pression sur le métier de journaliste ». Dans un rapport publié samedi, la Commission des libertés du syndicat fait également état de 27 arrestations, de 29 cas de tirs à balles réelles, de 78 cas de tirs de grenades la-

crymogènes et assourdissantes, ainsi que de 22 cas de saisie ou de destruction de matériel journalistique. Le rapport recense également sept perquisitions de domiciles ou de locaux de médias et trois fermetures d'organes de presse. La commission souligne que le système d'occupation sioniste, qui englobe l'armée, les colons, les responsables politiques, l'appareil judiciaire et le système médiatique, poursuit ses attaques contre le journalisme palestinien en recourant à différents

moyens de répression, allant jusqu'au meurtre. Elle rappelle que 314 cas de détention et d'interdiction de couvrir l'actualité avaient été enregistrés en 2023, contre 396 en 2024 et 425 en 2025. Le rapport souligne également que l'interdiction de couvrir les événements ne porte pas seulement atteinte à la capacité de transmettre l'information au moment où elle se produit. Elle affecte également, à plus long terme, la possibilité d'établir et de documenter les preuves

d'un crime plusieurs années après les faits. Commentant ces données, Mohamed Al-Lahham, président de la Commission des libertés du syndicat, a souligné qu'elles ne témoignent pas d'une simple succession d'agressions isolées contre des professionnels de la presse. Elles révèlent, selon lui, un recours systématique et répété aux moyens militaires, sécuritaires et judiciaires pour restreindre l'accès à l'information, sa documentation et sa diffusion. Il a affirmé que la persistance et la répé-

tition de ces pratiques, ainsi que l'association des meurtres, détentions, interdictions, menaces et destructions, auxquelles s'ajoute l'interdiction faite à la presse internationale indépendante d'entrer dans la bande de Gaza, font que la question dépasse largement le cadre d'une « mesure sécuritaire ponctuelle ». Selon lui, cette situation nécessite une enquête internationale indépendante et systématique sur la nature de cette politique, sa légitimité et ses objectifs. ■

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>Quotidien national<br/>d'information édité par la<br/><b>SARL ADRA COM</b><br/>Adresse : Maison de la<br/>presse Abdelkader Safir,<br/>02 Rue Farid Zouiouache,<br/>Kouba, Alger</p> <p>Redaction@lexpressquotidien.dz<br/>www.lexpressquotidien.dz<br/>Tél./Fax : 028 26 99 24<br/>Service-pub@lexpressquotidien.dz</p> | <p>GÉRANT :<br/><b>NOURDINE BRAHMI</b><br/>DIRECTEUR HONORAIRE:<br/><b>ZAHIR MEHDAOUI</b><br/>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION<br/><b>RABAH YUCEF RABAH</b></p> | <p>«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:<br/>L'Entreprise Nationale de communication<br/>d'Édition et de Publicité»<br/>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger</p> <p>Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42<br/>Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.rcgic@anep.com.dz<br/>Programation.rcgic@anep.com.dz<br/>agence.oran@anep.com.dz<br/>agence.annaba@anep.com.dz<br/>agence.ouargla@anep.com.dz<br/>agence.constantine@anep.com.dz</p> | <p><b>Impression:</b><br/>Société d'Impression<br/>d'Alger (SIA)<br/><b>Diffusion:</b><br/>Media Distribution</p> <p>Les manuscrits, photographies ou<br/>tout autre document et illustration<br/>adressés ou remis à la Rédaction ne<br/>sont pas rendus et ne peuvent faire<br/>l'objet d'une réclamation.</p> |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

MERCENAIRES, OR ET BASES SECRÈTES AU SOUDAN

L'ombre d'Abou Dhabi

Le Financial Times a mis en lumière un dispositif particulièrement préoccupant. Sous la direction de Mohammed ben Zayed, les Émirats arabes unis ont multiplié les investissements, les livraisons d'armes et les réseaux d'influence en Afrique. L'objectif officiellement affiché est notamment de préparer l'après-pétrole. Sur le terrain, cette stratégie prend toutefois une autre tournure.

PAR BOUALEM B

L'enquête du quotidien britannique s'appuie sur des témoignages de combattants, des registres de voyage, des données numériques ainsi que des photographies. Elle décrit un réseau qui partirait de Colombie, passerait par les Émirats, puis par Bossasso, en Somalie, Koufra, en Libye, avant d'aboutir à Nyala et El-Fasher, au Soudan. Des milliers de mercenaires colombiens auraient ainsi été acheminés pour combattre aux côtés des Forces de soutien rapide (FSR). Certains n'auraient pas plus de douze ans. Ils auraient été recrutés et envoyés sur les lignes de front en échange notamment de nourriture et d'une rémunération. La société Global Security Services Group, basée aux Émirats et fondée par un proche de la Cour présidentielle, apparaît au centre de ce dispositif. Elle aurait assuré le transport, la formation et le déploiement de ces hommes. Une base située à Ghayathi, près d'Abou Dhabi, aurait notamment servi à former des spécialistes aux drones et à la défense antiaérienne. D'autres camps, présentés comme secrets, situés dans les zones désertiques de Somalie et de Libye, auraient complété ce circuit logistique. L'or suivrait, lui aussi, des circuits similaires. Selon SwissAid, près de 30 milliards de dollars d'or artisanal quitteraient chaque année l'Afrique à destination de Dubaï sans être déclarés. Des partenariats avec des groupes armés non étatiques faciliteraient, selon plusieurs sources, le trafic de ce métal précieux ainsi que l'approvisionnement en armes. Un haut responsable ouest-africain cité dans l'enquête estime que, contrairement à la Chine, Abou Dhabi se serait immiscé de manière négative dans les affaires politiques africaines. Plusieurs voix africaines expriment également leurs inquiétudes



des face à cette montée en puissance émiratie. Le ministre érythréen de l'Information évoque une ambition injustifiée visant à contrôler la région, qui partirait des ports pour aboutir à une véritable démonstration de force. Un universitaire éthiopien souligne, de son côté, que les ressources déployées par les Émirats dépasseraient largement le cadre des relations officielles et produiraient un effet déstabilisateur sur plusieurs pays du continent. L'influence acquise auprès des capitales occidentales, grâce aux pétrodollars et à un lobbying particulièrement actif, aurait également offert à Abou Dhabi une grande liberté d'action. Cette influence n'empêcherait toutefois plus certaines institutions européennes de s'interroger ouvertement sur le rôle des Émirats dans le conflit soudanais. Le Parlement européen a ainsi fini par réagir. En juillet, il a adopté une résolution deman-

dant l'inscription des Forces de soutien rapide sur la liste des organisations terroristes et réclamant également des sanctions contre une société émiratie présentée comme proche du pouvoir. Une telle démarche constituerait une première depuis le début du conflit soudanais. Ce qui se dessine à travers les différents éléments réunis par l'enquête, c'est une présence qui s'installe progressivement dans les failles du continent : recrutement, formation, logistique, contrôle des flux d'or et soutien à des acteurs armés. Le tout s'inscrirait dans une stratégie d'influence susceptible de modifier les rapports de force sur le continent africain et, plus particulièrement, dans la Corne de l'Afrique et au Sahel. Les témoignages, les données et les documents s'accumulent. Les réponses d'Abou Dhabi, elles, restent évasives, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement absentes. ■

APRÈS LA LIBÉRATION DE 82 MILITAIRES

Une fenêtre s'ouvre pour renouer le dialogue au Mali

La libération par les groupes armés de quelque 82 militaires maliens détenus depuis les attaques du 25 avril dernier constitue un développement à forte portée politique, au-delà de sa dimension humanitaire. Confirmée à la fois par l'armée malienne et par le Front de libération de l'Azawad, cette libération laisse entrevoir l'existence de canaux de communication entre les parties, alors que le dialogue politique est à l'arrêt depuis plusieurs mois. Pour les observateurs, l'opération pourrait constituer un premier signe, encore fragile, d'une possible reprise des contacts entre Bamako et les mouvements armés du Nord. La libération de détenus suppose en effet un minimum de négociation, de médiation ou d'intermédiaires. Elle pourrait ainsi contribuer à restaurer progressivement la confiance, condition indispensable à toute relance d'un processus politique. Dans cette équation, l'Algérie conserve une place particulière en raison de son rôle historique dans le règlement de la crise malienne. L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et signé en 2015, avait réuni le gouvernement malien, les mouvements armés et plusieurs acteurs régionaux et internationaux autour d'un dispositif destiné à traiter les causes politiques, sécuritaires, économiques et sociales de la crise dans le Nord. La question qui se pose désormais est celle de la référence à retenir pour une éventuelle nouvelle négociation. Un retour pur et simple à l'Accord de 2015 paraît difficile compte tenu des transformations intervenues au Mali depuis sa signature : évolution des groupes ar-

més, modification des rapports de force, apparition de nouvelles alliances et durcissement de la position des autorités maliennes, désormais très attachées au principe de souveraineté et opposées à certaines dispositions de l'ancien accord. Une nouvelle formule pourrait toutefois s'inspirer de ses principes fondamentaux. Cette évolution intervient parallèlement à l'amélioration récente des relations entre l'Algérie et le Mali. Après une période de fortes tensions, notamment à la suite de l'incident d'avril 2025 ayant impliqué un drone malien, les deux pays ont engagé une démarche de désescalade. Le retour des ambassadeurs à Alger et Bamako, annoncé le 10 juillet dernier, a constitué un premier signal de normalisation. Les déclarations du Premier ministre malien, Abdallah Maïga, ont ensuite donné une dimension politique supplémentaire à ce rapprochement. Celui-ci a affirmé qu'il n'existait pas de rupture diplomatique entre les deux pays et a qualifié leurs relations d'historiques et de stratégiques. Un contact téléphonique avec le Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, est également venu confirmer la volonté de maintenir les canaux de coopération bilatérale. Ce rapprochement revêt une importance particulière compte tenu de la frontière de plus de 1 300 kilomètres que partagent les deux pays. L'instabilité dans le nord du Mali a des conséquences directes sur la sécurité de l'Algérie, notamment à travers la circulation des groupes armés, les réseaux de trafic, la criminalité organisée et les flux migratoires. Pour Bamako, la stabilisation des relations avec Alger peut également répondre à une nécessité stratégique.

Malgré la diversification de ses alliances extérieures, le Mali ne peut ignorer le poids de l'Algérie dans son environnement régional, son expérience dans la médiation et ses relations historiques avec différentes composantes de la scène malienne. De son côté, Alger a maintenu, malgré les tensions, une position laissant ouverte la possibilité d'un retour au dialogue. Cette posture lui confère un atout important : elle dispose à la fois de relations d'État avec Bamako et de liens historiques avec plusieurs composantes du Nord malien. Toutefois, une reprise de la médiation algérienne ne peut être considérée comme acquise. Elle dépendrait d'abord de l'accord des autorités maliennes, mais aussi de la disposition des mouvements armés à revenir à la table des négociations. Surtout, il faudrait définir les contours d'un éventuel nouveau processus, ses participants et son cadre politique. La libération des militaires constitue donc davantage un signal qu'un véritable tournant. Si elle est suivie d'autres mesures de confiance, d'échanges réguliers et de contacts politiques, elle pourrait ouvrir la voie à une nouvelle dynamique. Dans le cas contraire, elle restera une opération ponctuelle sans véritable impact sur le conflit. Dans un Mali confronté à la persistance des violences et aux limites d'une réponse exclusivement militaire, la question d'une solution politique revient ainsi progressivement au premier plan. Et dans cette perspective, l'Algérie pourrait de nouveau être appelée à jouer un rôle, à condition que les parties maliennes acceptent de lui ouvrir cette porte. ■

Éditorial  
l'EXPRESS

L'ALGÉRIE EN  
PREMIÈRE LIGNE  
CONTRE LES RANÇONS

PAR MAHDI B.

Une fois encore, l'ONU, à travers un rapport accablant, pointe du doigt certaines monarchies du Golfe, notamment les Émirats arabes unis, comme sources potentielles de financement des groupes terroristes actifs dans la région sahélienne. Si le rapport onusien ne nomme pas le payeur, trois sources régionales citées par Reuters identifient cependant les Émirats arabes unis. Sur le front de la lutte contre le financement du terrorisme par le paiement de rançons, l'Algérie défend depuis longtemps une position particulièrement ferme. Le pays a criminalisé le paiement des rançons dès 2012, considérant cette pratique comme l'un des moyens utilisés par les groupes terroristes pour financer leurs actions déstabilisatrices contre les États. En 2017, à Alger, des experts internationaux avaient insisté sur l'importance d'une mise en œuvre « rigoureuse » du Mémoire d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon et d'élimination des avantages qui en découlent, tout en saluant les efforts consentis par le gouvernement algérien dans la lutte antiterroriste. Ces recommandations avaient été formulées lors d'un atelier consacré aux meilleures pratiques internationales en matière de prise en charge et de prévention des enlèvements contre rançon, organisé conjointement par le Centre des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT) et le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT). Les participants avaient alors estimé qu'une « mise en œuvre effective » du Mémoire d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon et d'élimination des avantages qui en découlent contribuerait fortement aux efforts des gouvernements visant à améliorer l'efficacité de leurs actions contre les prises d'otages et, par ricochet, contre le terrorisme. La prévention des enlèvements contre rançon constitue en effet un volet important de la lutte antiterroriste, dans la mesure où les sommes versées pour obtenir la libération des otages peuvent contribuer directement au financement des organisations terroristes et de leurs activités. Le coordinateur résident des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, avait notamment souligné que ces sommes « aident grandement au financement des organisations terroristes et de leurs actes ». Faisant référence au Mémoire d'Alger, le représentant des Nations unies avait insisté sur la nécessité de sa mise en pratique afin de freiner les enlèvements contre rançon. « Il y a une recrudescence des enlèvements contre rançon au Sahel, ces dernières années. Les groupes terroristes tels que Daech et Al-Qaïda ont de plus en plus recours à ce type d'opérations comme moyen de collecter des fonds », avait-il averti. Le rapport des experts de l'ONU remet ainsi au premier plan la question du financement des groupes terroristes opérant au Sahel et, plus largement, en Afrique. Les accusations visant certains acteurs du Golfe devront toutefois être distinguées des éléments explicitement établis dans le rapport et des informations attribuées par Reuters à des sources régionales. Pour l'Algérie, l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations unies, la lutte contre les prises d'otages contre rançon et contre les circuits de financement du terrorisme constitue depuis plusieurs années un enjeu majeur de la sécurité régionale et internationale.

Migration irrégulière  
Le Makhzen  
expulse des  
journalistes  
espagnols  
de la ville  
de Fnideq

Le régime du Makhzen marocain a expulsé, avant-hier, l'équipe de journalistes de la télévision publique espagnole TVE et de l'agence de presse espagnole EFE de la ville de Fnideq, alors qu'elle couvrait les tentatives de migration irrégulière vers la ville de Ceuta ainsi que la situation sociale aux abords de la frontière entre les deux pays, suscitant de vives condamnations de cette atteinte à la liberté de la presse. Des observateurs n'excluent pas que cette décision soit liée à la colère du Makhzen face à la couverture par les médias espagnols de la fuite collective de dizaines de milliers de Marocains vers Ceuta à la fin du mois de juillet dernier, ainsi qu'à la mise en lumière de l'implication du Makhzen dans l'afflux de migrants irréguliers vers la ville, dans une tentative de faire pression sur Madrid et l'Union européenne (UE). Le site de la Radio -Télévision espagnole (RTVE) avait publié une enquête révélant une montée du mécontentement social au Maroc, sur fond de situation économique et sociale difficile dans le pays, parallèlement à la récente crise migratoire à Ceuta, suscitant des interrogations sur l'avenir du régime du Makhzen face à la montée de la colère. La télévision publique espagnole TVE avait également diffusé un reportage affirmant que l'entrée de plus de 72.000 migrants marocains à Ceuta constituait une opération «organisée» et non une simple «migration spontanée». Dans un communiqué, la RTVE a exprimé son profond rejet de la décision des autorités marocaines d'obliger son équipe d'information, ainsi qu'une équipe de l'agence de presse espagnole EFE, présentes dans la région, à quitter la ville de Fnideq. Le communiqué précise que les journalistes effectuaient un travail de terrain «rigoureux et d'intérêt public», portant sur les mouvements de population et la situation sociale dans la zone frontalière avec Ceuta, soulignant que les autorités marocaines ont informé les journalistes oralement qu'ils devaient quitter la ville, en invoquant pour seule justification «l'exécution des instructions», sans fournir aucune explication officielle.

LE MAK POURSUIT SON MACHIAVÉLISME À L'ÉGARD DE L'ALGÉRIE  
**Un documentaire met à nu un plan visant à perturber les législatives du 2 juillet**

Les aveux d'individus d'un groupe criminel appartenant au mouvement terroriste «MAK» ont dévoilé les contours d'un plan visant à perturber les élections législatives du 2 juillet dernier, à partir de la région de Kabylie, dans le but de porter atteinte à l'unité et à la stabilité du pays, au service d'un agenda makhzeno-sioniste.

Ainsi, un documentaire diffusé, samedi soir, par les médias nationaux ; sous le titre: «L'organisation terroriste MAK... un nouvel échec de son agenda subversif», a recueilli les aveux de six individus appartenant à ce mouvement terroriste, dont 4 de nationalité marocaine résidant illégalement en Algérie. D'emblée, l'on apprendra que ces individus étaient actifs durant la période des élections législatives dans le but de perturber le bon déroulement de cette opération, notamment en Kabylie. Toutefois, la vigilance des services de la Direction centrale de la sécurité de l'Armée (DCSA) a permis d'y faire "échec et mat", ce alors que les réseaux sociaux ont été utilisés comme plateformes pour organiser des réunions et des rencontres, au cours desquelles les membres de cette organisation terroriste incitaient au boycott des élections législatives, notamment en Kabylie. Dans ce contexte, le dénommé Hakim Hamama, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, a reconnu avoir été en contact, via différentes applications de réseaux sociaux, avec des membres de l'organisation établis au Canada et en France, à l'instar de Boualem Afer, Zouhir Abdelli (appelé Las At Moussa) et Hassane At Omar Ouali, dans le but d'inciter au boycott des élections en Kabylie. Pour ce faire, il a indiqué avoir été actif au sein de groupes privés sur l'application «WhatsApp», en utilisant un numéro étranger. Il a également pris part à des rencontres virtuelles avec Aksel Bellabbaci, Djamel Gouiri et Azouaou At Kaci, établis à l'étranger, en vue de promouvoir un discours hostile à l'Etat, au service de l'agenda séparatiste de l'organisation. Concernant les instructions qui lui avaient été données dans le cadre de la tentative de perturber le processus électoral, Hamama a précisé



avoir reçu des directives du «MAK», notamment de Ferhat Mehenni, appelant explicitement à «boycotter et à empêcher le déroulement de cette échéance nationale en Kabylie». Il faut savoir que le plan criminel, visant à porter atteinte à l'unité du pays ne s'est pas limité à l'incitation tendancieuse mais «s'étendait à l'exploitation de migrants marocains résidant illégalement en Algérie afin d'acheminer aux éléments du mouvement des sommes d'argent depuis le Maroc, les aidant ainsi à mener leurs activités terroristes, en complicité avec le régime sioniste du Makhzen», a révélé, de son côté, le dénommé Fatah Karim qui avait résidé au Maroc. A ce propos, le même individu a reconnu avoir intégré, durant son séjour au Maroc, une cellule qui regroupait Djamel Azaim, Zergag el Hadi et Aksel Bellabbaci, tous ayant œuvré «à diffuser des publications subversives et séparatistes portant atteinte à l'unité de l'Algérie, leurs déplacements ayant été facilités par le Makhzen à cette fin».

S'agissant des aveux des marocains impliqués, le documentaire a mis la lumière sur le dénommé Mohamed El Hour, apparu sur une photo prise en Libye, arme à feu à la main. Il est connu pour être un migrant clandestin s'adonnant à des activités suspectes et obscures. El Hour a indiqué avoir rejoint les activités du «MAK», «en apportant aide et soutien à ses membres actifs en Algérie et au Maroc». Le prévenu, originaire de la région de Kalaat Sraghna à Marrakech (Maroc), a expliqué que sa venue en Algérie était due «aux souffrances qu'il avait vécues dans son pays en proie à une situation économique précaire, marquée par le recul des opportunités de travail et des conditions d'une vie décente, outre une situation humanitaire déplorable, le citoyen marocain assistant au quotidien à une violation de ses droits». Ses aveux au sujet des motifs de son départ de son pays vers l'Algérie, rejoignent ceux des autres marocains impliqués dans cette organisation

criminelle. Ainsi, Hamid Katoua, Mohamed Messaad et Khaled el Zahiri, ont-ils tous affirmé que leur venue en Algérie était «motivée par la recherche de meilleures conditions de vie et pour fuir une réalité amère et douloureuse au Maroc». In fine, les auteurs de tous ces aveux, à l'instar des dénommés Hakim Hamama et Fatah Karim, ont fait part de leurs regrets et de leurs remords, affirmant «avoir été entraînés par un agenda fallacieux et extrémiste», véhiculé par le mouvement terroriste «MAK» dans le cadre d'une «propagande mensongère et tendancieuse». Ils ont tenu à mettre en garde les citoyens, notamment les jeunes, contre le risque de se laisser entraîner par les politiques hostiles makhzeno-sionistes visant l'unité, la sécurité et la stabilité de l'Algérie, par le biais de ce qui est appelé le mouvement terroriste «MAK». A noter, enfin, que le documentaire en question a été rediffusé, hier, via les chaînes «AL24 News» et «Ennahar TV».

N. B.

SAHARA OCCIDENTAL

**Témoignages poignants d'anciens détenus politiques dans les geôles marocaines**

Les témoignages vivants de militants politiques sahraouis, anciens détenus dans les prisons marocaines, ont révélé les souffrances et les violations dont ils ont été victimes pendant leur détention, ainsi que les pressions exercées sur leurs familles et l'interdiction des visites familiales imposée par l'occupant. En marge de la 14<sup>e</sup> édition de l'université d'été des cadres du Front du Polisario et de la République sahraouie arabe et démocratique (RASD), dont les activités ont commencé mercredi dernier et se poursuivent à l'université M'hamed Bougara de Boumerdès, des militants politiques sahraouis ont relaté les traitements inhumains qui les ont privés de leurs droits les

plus élémentaires et ont porté atteinte à leur dignité, l'occupation marocaine excellant dans la torture, les insultes et les humiliations tout au long de leur période de détention, durant laquelle leurs familles faisaient également l'objet de pressions et d'interrogatoires. Dans son témoignage, le militant politique sahraoui Aziz El-Ouahidi, qui a passé dix ans dans les prisons de l'occupant marocain, a rapporté que les souffrances que lui et d'autres détenus sahraouis ont endurées dans les prisons étaient dépourvues de toute humanité, et se traduisaient par «des tortures psychologiques et physiques, des actes d'intimidation et de terreur, ainsi que par l'interdiction des visites familiales, outre les atteintes à la di-

gnité humaine». Il a ajouté que le pire traitement qu'un prisonnier subit lors de sa détention est d'être traité comme s'il était «sans valeur, sans dignité et sans humanité», tout en étant privé de ses droits les plus élémentaires et soumis quotidiennement à la privation de nourriture. Ces faits ont été corroborés par d'autres anciens détenus politiques, Abdelmouli Al-Hafdhii, El-ber El-Kentani, Zahra Sabahi, Houda Bakka et Kebbal Mohamed Amine, qui ont unanimement affirmé dans leurs témoignages que l'occupant marocain recourt à des méthodes «d'une extrême cruauté et inhumanité», en particulier à l'encontre des militants politiques et des étudiants universitaires, en les traquant, et en inven-

tant de motifs illusoire pour les arrêter, usant des méthodes «les plus dangereuses» et en concoctant des procès-verbaux imaginaires à caractère criminel. Les intervenants ont également révélé d'autres violations subies quotidiennement par le peuple sahraoui, consistant en des pressions exercées sur les familles des détenus après l'émission de mandats de détention arbitraire, sans le moindre respect des normes des droits de l'homme. Dans ce cadre, El-ber El-Kentani, Zahra Sabahi, et Houda Bakka ont également fait savoir que l'occupant a recourt au transfert forcé des militants politiques d'une prison à une autre afin de couper tout contact entre eux. ■

RENOUVELLEMENT DU PARC DE TRANSPORT PUBLIC

# La BEA lance un crédit d'investissement

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) a annoncé hier dans un communiqué, le lancement d'un crédit d'investissement destiné au remplacement des autobus âgés de plus de 25 ans. Ce crédit est destiné aux professionnels du transport de voyageurs, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales. En parallèle, des directions de transport ont communiqué une liste d'opérateurs agréés pour l'acquisition de nouveaux bus, et ce, en fixant un nombre maximal de passagers pouvant être transporté.

La BEA a lancé un crédit d'investissement pour permettre aux professionnels de transports d'acquérir de nouveaux bus, et ce, dans le cadre de l'opération de renouvellement du parc. Ce dispositif s'adresse aux professionnels du transport de voyageurs (personnes physiques ou morales). Les bénéficiaires doivent notamment disposer d'une attestation d'éligibilité délivrée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de l'ensemble des autorisations d'exploitation exigées, ajoute la même source.

Concernant le montant du financement, la BEA indique que le crédit peut couvrir jusqu'à 90 % TTC du prix d'achat du véhicule. La contribution personnelle minimale est fixée à 10 % du prix d'achat TTC. Le taux d'intérêt est, quant à lui, établi à 5,5 % par an, hors taxes, sur le montant utilisé. Le remboursement du crédit s'effectuera par échéances trimestrielles. La banque précise également que le remboursement anticipé, total ou partiel, est autorisé.

Quant au remboursement, il peut aller jusqu'à 10 ans incluant un différé qui ne doit pas excéder 6 mois après la mobilisation des fonds. Le règlement de la première échéance se fera 9 mois après l'obtention des financements, sachant que les modalités de remboursement reposent sur des échéances trimestrielles. La BEA fait savoir également que le remboursement total ou partiel du crédit accordé est accepté.

S'agissant des garanties exigées, le dispositif prévoit un gage du bus financé, une assurance tous risques avec clause de subrogation au profit de la banque, ainsi qu'une assurance décès et invalidité pour les person-



nes physiques. Pour les personnes physiques, le dossier de financement doit comprendre une demande de financement signée, l'attestation d'éligibilité, une copie de la carte nationale d'identité biométrique accompagnée d'un certificat de résidence, le registre du commerce, les factures pro forma du bus ainsi que l'assurance. Le demandeur doit également fournir un engagement de domiciliation de ses revenus auprès de la banque, une autorisation de consultation du registre des risques de la Banque centrale, ainsi qu'un état prévisionnel des recettes et des dépenses. Pour les personnes morales, le dossier doit également comporter, en plus des documents précités, un extrait officiel du registre du commerce (BOAL), le numéro d'identification fiscale (NIF), une étude de faisabilité (Business Plan), les bilans des trois derniers exercices accompagnés du rapport du commissaire

aux comptes, le cas échéant, ainsi que les attestations de régularité auprès de la CASNOS et de la CNAS et le relevé d'identité bancaire (RIB).

Au niveau d'Alger, la direction des transports de la wilaya a pour sa part publié une liste de banques et agences bancaires de l'Algérois habilitées à assurer le financement bancaire ou le crédit islamique pour finaliser les démarches d'acquisition d'un bus neuf. Il s'agit du CPA (Crédit populaire d'Algérie), BNA (Banque nationale d'Algérie), la BEA, et la CNEP (Caisse nationale d'épargne et de prévoyance).

Pour rappel, le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné au lendemain du tragique accident d'oued el Harrach en août 2025, le retrait de la circulation de tous les bus de transport de voyageurs âgés de plus de 25 ans dans un délai maximal de trois mois. Cet accident avait fait 18 morts et 28 blessés

## Trois opérateurs agréés pour l'acquisition de nouveaux bus

La Direction des Transports de la wilaya de Boumerdès (DTW) a rendu publique la liste des trois opérateurs agréés pour l'acquisition de véhicules neufs. Il s'agit des entreprises Tirsam, EPIC EDIV (Établissement de développement de l'industrie de véhicules, rattaché au secteur économique de l'ANP) et SARL PENG PU Algérie (marques Daewoo et Yutong). La DTW a précisé que la capacité maximale de transport de ces bus varie d'un modèle à l'autre. Les autobus peuvent transporter jusqu'à 100 passagers (places assises et debout), les autocars offrent 50 places assises, les minibus accueillent jusqu'à 70 passagers (places assises et debout), les minicars disposent de 35 places assises, et d'autres modèles proposent 24 places assises.

M. K.

## Narcotrafic Saisie de près d'un demi-million de comprimés psychotropes à Constantine

Deux individus ont été arrêtés et près d'un demi-million de comprimés psychotropes ont été saisis lors d'une opération menée par des éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans la dynamique des efforts consentis dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic, les personnels du Groupement Territorial de la Gendarmerie Nationale de Constantine en 5ème Région Militaire, ont, hier samedi 15 août 2026, deux (2) narcotrafiquants et saisis environ un demi-million de comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur d'un camion semi-remorque. Aussi, (3) trois véhicules « Les touristes ont été saisis dans le cadre de cette affaire », précise la même source. « Cette opération de qualité confirme, encore une fois, la mobilisation quotidienne et permanente de toutes les composantes de l'Armée Nationale Populaire, afin de faire face aux tentatives visant à porter atteinte à la quiétude et à la sécurité du citoyen et à inonder notre pays par ces substances toxiques ». conclut le MDN.

## Les 23 incendies enregistrés durant les dernières 24 heures maîtrisés, selon la Protection civile

La Protection civile a enregistré 23 incendies touchant la végétation, les cultures agricoles, les palmeraies et les bottes de foin au cours des dernières 24 heures, selon un bilan communiqué hier par la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Selon la même source, l'ensemble des incendies signalés ont été maîtrisés par les équipes de la Protection civile. Ainsi, les 23 incendies recensés durant cette période ont été totalement éteints, tandis qu'aucun feu ne demeurerait en cours au moment de l'établissement du bilan à 7 heures du matin.

La DGPC n'a, par ailleurs, signalé aucun incendie particulièrement important parmi les interventions enregistrées durant ces dernières 24 heures.

Ce bilan intervient alors que la Protection civile maintient son dispositif de surveillance et d'intervention face au risque d'incendies affectant notamment les espaces végétaux et les zones agricoles durant la période estivale.

La DGPC rappelle régulièrement « l'importance du respect des mesures préventives afin de limiter les risques de départ et de propagation des feux, particulièrement dans les zones agricoles et les espaces exposés ».

EN PRÉVISION DES PLUIES

# Lancement d'une campagne nationale de nettoyage et d'assainissement

La campagne nationale préventive d'entretien et de nettoyage des réseaux d'assainissement et des canalisations d'évacuation des eaux pluviales a été lancée, hier, à travers les différentes wilayas du pays. Cette campagne intervient « en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer les mesures préventives et à hisser le niveau de préparation en prévision des intempéries, dans le cadre des préparatifs de la saison automnale, sous la supervision et le suivi sur le terrain des walis de la République », note le communiqué.

La campagne porte notamment sur « des opérations intensives de nettoyage et de curage des réseaux d'assainissement et des avaloirs, ainsi que l'élimination de la terre, des sé-



diments, déchets et obstructions, outre le nettoyage et l'entretien des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, afin d'assurer la capacité

opérationnelle de ces infrastructures et d'améliorer leur rendement ». Les interventions comprennent également « le traitement des points

noirs et la résorption des insuffisances enregistrées, avec l'intensification des opérations de maintenance préventive, ce qui contribuera à assurer la fluidité de l'évacuation des eaux et à renforcer le niveau de préparation à travers les différentes wilayas ».

Le ministère de l'Intérieur précise que cette opération fait partie d'une démarche anticipative reposant sur la préparation, l'intervention préventive et un suivi permanent sur le terrain. Les walis de la République assurent la supervision et le suivi des opérations, en coordination avec les différents services et organismes concernés. À travers cette campagne, les autorités entendent renforcer la résilience des réseaux d'assainissement et de drainage face aux perturbations météorologiques et contribuer à la protection des citoyens et des biens. ■

# EAU DESSALÉE

## Le tracé du système d'alimentation d'Alger et Blida **ajusté**

Le gouvernement a procédé à une modification du plan de tracé du projet de réalisation d'un système d'alimentation en eau dessalée destiné à plusieurs communes des wilayas d'Alger et de Blida, à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka.



FATIHA A.

Cette adaptation vise notamment à actualiser l'assiette foncière nécessaire à la réalisation de cette infrastructure hydraulique stratégique.

Le plan du tracé du système d'alimentation en eau dessalée des communes des wilayas d'Alger et de Blida, à partir de la station de dessalement de Fouka, vient ainsi d'être modifié par décret exécutif publié dans le Journal officiel. Le nouveau texte intervient en complément du décret exécutif n° 24-101 du 7 mars 2024, portant déclaration d'utilité publique de l'opération.

Cette modification porte principalement sur les dispositions relatives à la superficie des biens immobiliers et des droits réels immobiliers nécessaires à l'emprise du projet. Elle permet de préciser et d'actualiser les terrains devant accueillir les différentes infrastructures indispensables au transfert et à la distribution de l'eau dessalée vers les communes concernées.

Selon les nouvelles dispositions, la superficie totale mobilisée pour la réalisation de cette infrastructure s'élève à 42 hectares, 70 ares et 19 centiares. Cette emprise foncière est répartie

sur les territoires des wilayas de Tipaza, d'Alger et de Blida, conformément au plan de tracé annexé au décret. Dans la wilaya d'Alger, l'emprise foncière concernée représente 14 hectares, 60 ares et 13 centiares. Le projet traverse notamment la commune de Mahelma, avec une superficie de 4 hectares, 22 ares et 67 centiares concernée par les opérations prévues. Les communes de Zéralda, Tassala El Merdja et Ouled Chebel sont également intégrées au tracé de cette infrastructure hydraulique. La wilaya de Blida concentre, pour sa part, une superficie beaucoup plus importante, estimée à 23 hectares, 64 ares et 32 centiares. Le passage du système d'alimentation en eau dessalée concerne plusieurs communes, parmi lesquelles Ben Khellil, Boufarik, Guerrouaou, Soumaa, Chebli, Bouinan, Bougara, Ouled Selama, Larbaâ et Meftah. Le nouveau texte apporte notamment des précisions sur certaines emprises. Ainsi, la commune de Guerrouaou est concernée par une superficie de 15 ares et 74 centiares, tandis que celle de Soumaa compte 2 hectares, 27 ares et 27 centiares. À Meftah, l'emprise retenue s'étend sur 1 hectare, 45 ares et 67 centiares. Les autres communes de la wilaya de Blida conservent les superficies fixées dans le tracé précédent. Pour la wilaya de Tipaza, également concernée par le projet, les dispositions prévues dans le décret initial de-

meurent inchangées. L'ajustement du tracé intervient dans le cadre de la poursuite de la réalisation de ce système hydraulique destiné à acheminer l'eau produite par la station de dessalement de Fouka vers plusieurs zones d'Alger et de Blida. La mise à jour de l'emprise foncière doit permettre de mieux encadrer les opérations liées à la réalisation des ouvrages et de faciliter la progression du projet sur le terrain. Cette infrastructure s'inscrit plus largement dans la stratégie des pouvoirs publics visant à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau potable, particulièrement dans les wilayas caractérisées par une forte concentration de population et une demande croissante.

Le recours accru aux ressources issues du dessalement de l'eau de mer constitue, à cet égard, un axe important de la politique nationale de sécurisation de l'approvisionnement en eau. L'adaptation du tracé du système d'alimentation d'Alger et de Blida vient ainsi accompagner le développement des capacités de production et de transfert d'eau dessalée.

La précision des superficies et des droits fonciers concernés constitue donc une étape administrative et technique nécessaire à la poursuite de ce projet, dont l'objectif est de contribuer à améliorer la régularité et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable des populations des territoires concernés.

**Direction du commerce de la wilaya d'Alger**

Mobilisation des producteurs et importateurs de fournitures scolaires

Dans le cadre des préparatifs de la rentrée sociale, notamment de la rentrée scolaire 2026/2027, une réunion de coordination a été tenue sous la présidence du directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, avec la participation des producteurs et importateurs de fournitures scolaires ainsi que des représentants de l'Office national des publications scolaires (ONPS).

Dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook, la direction du commerce de la wilaya d'Alger annonce que cette rencontre a été consacrée à l'évaluation du niveau de préparation des différents opérateurs concernés et à l'examen des moyens à mettre en œuvre afin d'assurer leur participation effective aux manifestations commerciales qui seront organisées à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire.

Ces manifestations, prévues au niveau de l'ensemble des circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, s'inscrivent dans le cadre des préparatifs visant à accompagner les familles et à faciliter leur approvisionnement en fournitures scolaires à l'approche de la rentrée.

La réunion a également permis de renforcer la coordination entre les différents intervenants du secteur et de s'assurer de leur disponibilité à contribuer au bon déroulement de ces opérations commerciales. L'objectif est notamment de garantir une offre suffisante de produits scolaires et de permettre aux parents d'élèves d'effectuer leurs achats dans de bonnes conditions.

Les autorités commerciales de la wilaya d'Alger poursuivent, dans ce cadre, leurs efforts de coordination avec les différents acteurs concernés afin d'assurer le succès des manifestations commerciales et de permettre une rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

F.A.

**Mesures fiscales exceptionnelles**

Campagne de proximité auprès des commerçants

Dans le cadre de la poursuite de son programme de sensibilisation et d'information visant à faire connaître les mesures fiscales exceptionnelles, la Direction générale des impôts à travers ces directions de wilayas organise des sorties de terrain au profit des commerçants et des professions libérales, à travers plusieurs espaces commerciaux dans différentes wilayas du pays.

Ces sorties permettent de renforcer le contact direct avec les différentes catégories de contribuables. Les équipes mobilisées sur le terrain ont ainsi fourni des explications et des éclaircissements sur les mesures fiscales exceptionnelles prévues par la loi de finances pour 2026, notamment celles contenues dans les articles 93 et 122, portant en particulier sur la régularisation volontaire et l'apurement des dettes fiscales. Elles ont également présenté les avantages de ces dispositifs, expliqué les conditions et les modalités pour en bénéficier ainsi que les avantages qui en découlent, tout en répondant aux différentes préoccupations et interrogations soulevées par les contribuables.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des efforts continus déployés par la DGI pour accompagner les contribuables à travers le pays, promouvoir une culture du respect des obligations fiscales et renforcer le travail de proximité. Cette démarche vise notamment à rapprocher l'administration fiscale du citoyen et à contribuer à l'amélioration de la qualité du service public.

F.A.

## AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS

# Vers la mise en place d'un système de tri sélectif des **déchets ménagers**

L'Agence nationale des déchets (AND) a annoncé la présentation d'un exposé consacré à la première phase de l'étude portant sur la mise en place d'un système de tri sélectif des déchets ménagers et assimilés, lancée par la Direction de l'environnement de la wilaya d'Oran. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à développer et à généraliser progressivement le tri sélectif des déchets, tout en renforçant les mécanismes de récupération et de valorisation des

matières recyclables», indique l'Agence dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. La première phase de l'étude présentée par l'Agence nationale des déchets constitue ainsi une étape importante dans la définition des mécanismes et des modalités pratiques nécessaires à la mise en œuvre de ce système au niveau local. L'objectif est notamment de mieux organiser la collecte et le tri des déchets à la source, afin d'améliorer leur orientation vers les filières de recyclage et de valorisation. La mise en place de

ce dispositif devrait contribuer à augmenter les taux de récupération des matériaux recyclables, notamment ceux pouvant être réintroduits dans les différents processus industriels. Elle permettra également de garantir un approvisionnement régulier en matières premières secondaires au profit des unités spécialisées dans le recyclage. À travers ce projet, les autorités ambitionnent ainsi de favoriser une gestion plus rationnelle et durable des déchets, en réduisant progressivement la dépendance à un modèle de gestion linéaire

fondé principalement sur la collecte et l'élimination. Le développement du tri sélectif représente, dans ce contexte, un levier essentiel pour accompagner la transition vers une économie circulaire, fondée sur la réduction des déchets, la récupération des ressources et la réutilisation des matières. Il devrait également contribuer à améliorer la protection de l'environnement et à renforcer la valorisation économique des déchets au niveau de la wilaya d'Oran.

F.A.

## COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE AVEC LE NIGER ET LA CÔTE D'IVOIRE

Adjal **accélère** le tempo

La coopération énergétique avec le Niger et la Côte d'Ivoire connaît un nouveau coup d'accélérateur. Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Dr Mourad Adjal, a réuni hier la commission sectorielle de coordination afin d'évaluer l'état d'avancement de plusieurs dossiers de partenariat et de définir les mesures nécessaires à leur concrétisation.



FATIHA A.

« Cette rencontre intervient dans le cadre des efforts visant à consolider la coopération bilatérale de l'Algérie dans le domaine énergétique et à accélérer la concrétisation des engagements convenus avec ses partenaires africains », indique un communiqué du ministère publié sur sa page officielle facebook. La rencontre a également mis l'accent sur le renforcement de la coordination entre les différentes structures du secteur, notamment Sonelgaz. La réunion de la commission sectorielle de coordination s'inscrit dans une démarche de suivi régulier des relations de coopération et de partenariat engagées par le secteur de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Elle traduit également la volonté des autorités algériennes de donner davantage d'efficacité aux mécanismes de coordination avec les pays partenaires, particulièrement dans un contexte marqué par l'élargissement des échanges et des projets énergétiques à l'échelle africaine. Les travaux ont notamment porté sur plusieurs dossiers concernant la coopération avec la République du Niger et la République de Côte d'Ivoire. Il s'agissait, selon les éléments communiqués à l'issue de la réunion, d'évaluer l'état d'avancement des différents dossiers en cours, d'examiner les échanges intervenus entre les parties concernées et d'identifier les actions nécessaires à leur progression. La rencontre a réuni plusieurs cadres centraux du

ministère ainsi que des responsables du groupe Sonelgaz, permettant ainsi de renforcer la coordination entre les différentes structures directement impliquées dans la mise en œuvre des actions de coopération. Plusieurs présentations ont été exposées et discutées, portant notamment sur les questions et dossiers faisant actuellement l'objet d'échanges et de consultations avec les partenaires nigérien et ivoirien.

Au cours de cette réunion, le ministre Mourad Adjal a donné une série d'instructions visant à accélérer le rythme de traitement des dossiers encore à l'étude et à assurer une meilleure articulation entre les différentes parties prenantes. L'objectif est de réduire les délais dans l'examen des questions en suspens et de favoriser une progression concrète des initiatives inscrites dans le cadre de la coopération bilatérale.

Le ministre a, dans ce sens, insisté sur l'importance d'un renforcement de la coordination et de la concertation entre les structures concernées. Un suivi régulier doit également être assuré afin de permettre une évaluation continue de l'état d'avancement des différents dossiers et d'apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires.

La présence de responsables de Sonelgaz à cette réunion souligne par ailleurs l'importance accordée aux opérateurs du secteur dans la concrétisation des partenariats énergétiques. Le groupe public dispose en effet d'une expertise et de compétences susceptibles de contribuer au développement de projets et d'échanges avec les pays africains, notamment dans les domaines de l'électricité,

de la distribution et des infrastructures énergétiques. À travers cette réunion, le ministère entend également maintenir la dynamique engagée dans le domaine de la coopération énergétique avec les pays africains. Le Niger et la Côte d'Ivoire figurent ainsi parmi les partenaires avec lesquels l'Algérie cherche à développer davantage les échanges et les initiatives communes dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

La démarche repose notamment sur le suivi des engagements pris, la consolidation des mécanismes de concertation et la recherche de nouvelles opportunités de coopération susceptibles de répondre aux intérêts des différentes parties. Elle s'inscrit plus largement dans la volonté de l'Algérie de renforcer ses relations avec les pays du continent africain et de valoriser son expérience dans le domaine énergétique.

Le ministre a enfin appelé les différentes structures concernées à maintenir un suivi « précis et régulier » des dossiers de coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire, tout en veillant à la concrétisation effective des engagements convenus. L'objectif affiché est de transformer les échanges et les consultations en actions concrètes, tout en élargissant progressivement les perspectives de partenariat dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

Cette orientation devrait ainsi contribuer à donner un nouvel élan à la coopération énergétique de l'Algérie avec ses partenaires africains, à travers une approche fondée sur la coordination, le suivi des projets et la recherche d'intérêts communs.

## Transport aérien

Faible augmentation, à %2,6 seulement, de la capacité mondiale en août

La capacité aérienne mondiale atteint 568,2 millions de sièges programmés en août 2026, en hausse de 2,6% sur un an. La progression reste modérée, selon les données d'OAG (Official Aviation Guide), alors que les perturbations au Moyen-Orient continuent de réduire l'offre dans la région et de modifier certains grands flux de voyage, rapporte Air Journal. Les compagnies aériennes proposent 14,2 millions de sièges supplémentaires par rapport à août 2025. Elles desservent 3 991 aéroports dans le monde, exploités par 732 transporteurs. « La capacité mondiale a augmenté de 14,2 millions de sièges par rapport à août 2025, soit une hausse de 2,6% », indique OAG dans son rapport mensuel. L'Asie du Nord-Est constitue le premier moteur de croissance, avec 5,1 millions de sièges additionnels sur un an. L'Europe occidentale suit avec 4,7 millions de sièges supplémentaires. L'Afrique centrale et occidentale affiche la plus forte progression relative : +15,2%, à 3,4 millions de sièges. L'Afrique du Nord progresse de 11,2%, tandis que l'Europe centrale et orientale gagne 10,9%. Le Moyen-Orient reste la principale région en baisse. Sa capacité recule de 1,47 million de sièges, soit -5,7% par rapport à août 2025, à 24,1 millions de sièges programmés. Bien entendu, OAG attribue ce recul à « l'instabilité persistante dans la région ». La baisse est toutefois moins marquée qu'en juillet, lorsque la capacité du Moyen-Orient était en retrait de 7% sur un an. Trois autres zones affichent une capacité inférieure à celle d'août 2025 : les Caraïbes (-4,6%), le Pacifique Sud-Ouest (-2,1%) et l'Asie du Sud (-1%). Les conséquences se font également sentir chez certains grands transporteurs du Golfe. Les capacités internationales, mesurées en sièges-kilomètres offerts, diminuent de 5,4% chez Emirates et de 5,9% chez Qatar Airways. Etihad Airways fait exception, avec une progression de 12,8%, la plus forte parmi les dix principales compagnies mondiales sur cet indicateur. Les perturbations régionales influencent aussi les principaux marchés internationaux. L'axe Espagne-Royaume-Uni demeure le plus important, avec 6,43 millions de sièges en août, soit une hausse de 8,5% sur un an. Les marchés Chine-Corée du Sud (+20,6%) et Japon-Corée du Sud (+19,4%) enregistrent les plus fortes hausses parmi les principales liaisons internationales. L'aéroport Séoul-Incheon est devenu d'ailleurs la première plateforme mondiale en nombre de passagers internationaux.

R.E.

## AIRES PROTÉGÉES

De nouvelles règles pour **encadrer** les études de classement des territoires

Un nouveau cadre méthodologique vient préciser les conditions de réalisation des études nécessaires au classement d'un territoire en aire protégée. Le dispositif vise à renforcer l'évaluation scientifique, environnementale et socioéconomique des espaces concernés et à mieux encadrer leur future gestion. Un nouveau décret, publié dans le dernier numéro du journal officiel, vient fixer les termes de référence de l'étude de classement d'un territoire en aire protégée, en application de l'article 24 de la loi n° 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable. Cette nouvelle démarche vise à harmoniser les études préalables au classement et à garantir une approche globale prenant en

compte les caractéristiques naturelles, écologiques, économiques et culturelles des territoires concernés. Au sens du nouveau texte, les « termes de référence » constituent les principales orientations devant guider la réalisation de l'étude de classement. Ils serviront ainsi de cadre à l'initiateur du projet, tel que défini par la loi, pour confier cette mission à un bureau d'études ou à un centre de recherche, dans le respect de la législation et de la réglementation relatives aux marchés publics. Les études de classement, initiées par la Commission nationale des aires protégées, devront désormais s'articuler autour de quatre grands volets. Le premier concerne l'étude générale du territoire, destinée notamment à identifier ses

caractéristiques et ses potentialités.

Le deuxième volet porte sur la délimitation du territoire appelé à être classé, une étape essentielle pour déterminer avec précision les espaces concernés par les mesures de protection et de conservation. Le troisième axe est consacré à l'identification des contraintes et des menaces pesant sur le territoire. Cette analyse devra permettre de mieux cerner les facteurs susceptibles d'affecter les écosystèmes, la biodiversité et les ressources naturelles de l'espace concerné. Enfin, l'étude devra définir les actions à mener sur le territoire à classer, en vue d'assurer sa protection, sa conservation et sa gestion durable. Le contenu détaillé de chacun de ces volets est précisé dans l'annexe du décret.

Le texte accorde également une importance particulière à la mobilisation de compétences spécialisées. Les bureaux d'études et les centres de recherche intervenant dans les domaines de l'environnement, de la biodiversité et de l'écologie devront, en fonction des spécificités de chaque territoire, faire appel à des experts issus de plusieurs disciplines. La liste comprend notamment les domaines de l'environnement, de la géologie, de la foresterie, de l'agriculture, de l'irrigation, de l'architecture, de la culture, de la biologie et de l'économie. Des spécialistes de la cartographie et des systèmes d'information géographique (SIG) devront également être associés aux travaux.

F.A.

# Chlef

## Sept nouveaux groupes scolaires pour la rentrée

Les travaux sont achevés à 100% concernant trois (3) groupes scolaires, tandis que les autres projets sont en cours d'aménagement et d'équipement en vue d'une livraison à la prochaine rentrée scolaire.



Le secteur de l'éducation de la wilaya de Chlef a été renforcé par sept (7) nouveaux groupes scolaires en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027, selon les informations fournies par la Direction des équipements publics. La même source a précisé que, dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, prévue le 21 septembre prochain, le secteur de l'éducation de la wilaya est doté de sept (7) nouveaux groupes scolaires, ce qui permettra de consolider les conditions de scolarisation des élèves, le niveau de l'encadrement pédagogique et les résultats scolaires. Selon cette même source, ces groupes scolaires sont situés dans la localité d'El-Houara, de la commune de Boukadir, dans la localité d'El-Maamaria, de la commune de Oued Sli, dans la commune de

Beni Haoua, dans la localité d'El-Habair, de la commune de Chattia, dans la localité d'El-Kfafs, de la commune de Chlef, dans le quartier AADL, de la commune d'El-Karimia, ainsi qu'un groupe scolaire dans la commune de Benairia. Les travaux sont achevés à 100% concernant trois (3) groupes scolaires, tandis que les autres projets sont en cours d'aménagement et d'équipement en vue d'une livraison à la prochaine rentrée scolaire. Le secteur a également retenu d'un projet de construction d'un nouveau lycée destiné à remplacer l'établissement préfabriqué de la commune d'Ouled Abbas, ainsi que de projets de construction de quatre (4) lycées dans les communes de Sidi Akacha, Oued Sli et Chlef. Les travaux sont actuellement en cours et leur livraison est prévue prochainement. Dans le cadre des préparatifs en cours pour la ren-

trée scolaire 2026/2027, le wali de Chlef, Ibrahim Ghemired, a visité, jeudi dernier, plusieurs chantiers liés au secteur de l'éducation, dans les communes de Benairia, El-Karimia et Harchoun, où il a insisté sur la nécessité d'achever les travaux dans les délais impartis, afin que ces établissements puissent ouvrir prochainement. Le secteur de l'éducation a été renforcé cette année avec l'ouverture de quatre (4) nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), qui entreront également en service lors de la prochaine rentrée scolaire. Ces nouveaux établissements devraient permettre d'alléger la pression sur les établissements d'enseignement moyen, notamment dans les quartiers et les zones résidentielles à forte densité de population, et de rapprocher les infrastructures scolaires des citoyens.

## Constantine

### Projet de réalisation d'une salle omnisports au pôle urbain Massinissa

Le pôle urbain Massinissa (Constantine), vient de bénéficier d'un projet de réalisation d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau des infrastructures sportives, à-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La nouvelle structure devra contribuer à l'amélioration des conditions de

la pratique sportive et à l'accueil des différentes compétitions et manifestations sportives, au bénéfice, notamment des jeunes de la région, selon la cellule de communication de la wilaya. La réalisation de ce type d'établissements publics au niveau des nouveaux pôles urbains revêt une importance particulière, car, elle s'inscrit dans le cadre des efforts

d'accompagnement du développement démographique et urbain, a accru la même source. L'opération vient renforcer les équipements sportifs et d'accompagnement dont doivent être dotés les nouveaux pôles urbains, afin d'assurer un développement urbain équilibré intégrant les dimensions sociales, sportives et récréatives, à-on considérées.

## CÉRÉALES ET LÉGUMES SECS À MILA

### Les capacités de stockage dépassent 2 millions de quintaux

Les capacités de stockage de céréales durantes et légumes secs dans la wilaya de Mila ont augmenté l'année en cours à 2,35 millions de quintaux, at-on appris samedi auprès du directeur de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), Yamine Hadj Ali. Lors de la visite du wali Fayçal Amrouche au centre de proximité de stockage intermédiaire de céréales dans la commune de Sidi Khelifa, le même responsable

a précisé à l'APS que les capacités de stockage de céréales et légumes secs ont été renforcées durant l'année en cours par sept centres de proximité de stockage intermédiaire portant ainsi les capacités de stockage globales à 2,35 millions de quintaux. Ces centres ont été réalisés dans les communes de Grarem Gouga, d'Ain Beida Hariche, de Sidi Khelifa, d'Oued Athmania, d'Ain Mellouk, d'Ouled Khalouf et de Zeghaïa afin de

rapprocher les structures de stockage des agriculteurs et d'améliorer les conditions d'entreposage de céréales, notamment avec la perspective d'extension des surfaces agricoles irriguées dans la wilaya. Après avoir inauguré le centre de proximité de stockage intermédiaire de céréales à Oued Athmania, le wali a mis l'accent sur les efforts de l'Etat pour accompagner les agriculteurs à travers la réalisation de structures de stockage

dans cette wilaya pionnière dans la filière céréalière. Le wali a également fait partie de la poursuite des efforts de réalisation de deux silos en béton dans la commune de Chelghoum Laid d'une capacité d'un million de quintaux et de silos métalliques à Tadjenanet d'une capacité de 200.000 quintaux en plus de deux centres de proximité de stockage de céréales dans les deux communes de Sidi Merouane et Bouhatem.

**TEBESSA**  
Vaste opération de curage des lits des oueds

Les services de la commune de Tébessa ont lancé une vaste opération de curage des lits des oueds et d'enlèvement des déchets solides au niveau des quartiers et agglomérations pour prévenir les risques d'inondations, a indiqué samedi le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdallah Djouini. Au cours d'une journée ouverte de nettoyage du lit d'Oued El Mizab, le même élu a précisé à l'APS que l'opération est menée en coordination avec les divers organismes concernés dont l'Entreprise publique locale de l'hygiène de Tébessa, l'Office national de l'assainissement et la direction des travaux publics. Cette opération se poursuivra durant toute la semaine pour toucher plusieurs points noirs dont la route stratégique, la cité Batigec, la cité El Djorf en plus du curage des lits de plusieurs cours d'eau dont Oued El Naqess, Oued El Mizab et Oued Zaarour, a ajouté la même source. Les actions des équipes d'intervention portent sur l'enlèvement des déchets solides inertes, le nettoyage des avaloirs et des canaux d'évacuation des eaux pluviales outre le nettoyage des routes et lieux publics avec installation de nouveaux bacs de collecte des déchets ménagers. L'opération s'inscrit dans le cadre des mesures anticipées pour protéger la ville contre les risques d'inondations, préserver les vies et les biens, assurer l'évacuation des eaux pluviales, limiter les risques d'obstruction des avaloirs et réseaux d'assainissement, a ajouté M. Djouini.

**MILA**  
Aménagement de 10 tronçons de chemins communaux à Bouhatem

Dix tronçons de chemins communaux (CC) dégradés ont fait l'objet de travaux d'aménagement dans la commune de Bouhatem (wilaya de Mila), at-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale, El Hadj Guelout. Le même responsable a précisé à l'APS que l'aménagement de ces tronçons d'une longueur allant de 700 mètres à 2,5 km chacun permet de faciliter les mouvements des citoyens habitant les agglomérations secondaires et mechtas de cette commune à l'instar d'Ain Hamra, d'El Metahar, d'Ouled Zerafa et de Tarmasset. Ces opérations ont été prises en charge dans le cadre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du Programme de développement socio-économique des communes de l'exercice 2026, selon la même source. L'année en cours a connu également l'ouverture de plusieurs pistes rurales afin de désenclaver les localités reculées, a ajouté la même source. Le président de l'APC de Bouhatem a également fait partie du lancement des travaux d'aménagement du stade communal qui sera réceptionné «avant le début de l'année» prochaine ainsi que de la prochaine réception de six nouveaux stades de proximité dont les travaux touchent à leur fin.

## AIR FRYER

# Les erreurs à éviter pour cuisiner plus sainement

PAR AMEL B

L'air fryer est devenu un appareil très populaire pour préparer des pommes de terre, des légumes, du poulet ou encore des produits panés avec moins d'huile qu'une friture classique. Mais utiliser moins d'huile ne signifie pas qu'il faut négliger les bonnes pratiques de cuisson. Les organismes internationaux de référence, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), se sont notamment intéressés à la formation de l'acrylamide, un composé qui peut apparaître naturellement lors de la cuisson à haute température de certains aliments riches en glucides. Les pommes de terre et certains produits céréaliers sont particulièrement concernés. La FAO et l'OMS indiquent que des quantités plus importantes d'acrylamide se forment généralement lorsque ces aliments sont soumis à des températures d'environ 120 °C ou plus, dans des conditions où leur surface perd une grande partie de son eau. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut éviter l'air fryer ou s'inquiéter à chaque utilisation. L'objectif est simplement d'éviter les cuissons excessives. Une première erreur consiste ainsi à rechercher une coloration très foncée pour obtenir davantage de croustillant. Pour les pommes de terre, la Food and Drug Administration (FDA) recommande plutôt une couleur jaune doré qu'une couleur brune, car les parties les plus foncées ont tendance à contenir davantage d'acrylamide. Une cuisson plus longue ou réalisée à température plus élevée favorise également généralement sa formation. Il ne faut donc pas considérer l'air fryer comme un appareil qui empêcherait automatiquement la formation d'acrylamide simplement parce qu'il utilise peu d'huile. La quantité d'huile n'est pas le seul facteur : la température, la durée de cuisson, l'humidité et la composition de l'aliment jouent également un rôle. Pour les pommes de terre fraîches, la FDA indique par ailleurs qu'un trempage dans l'eau pendant 15 à 30 minutes avant la cuisson peut contribuer à réduire la formation d'acrylamide ; les pommes de terre doivent ensuite être égouttées et séchées avant la cuisson. Autre point essentiel : chercher à limiter le brunissement ne signifie pas qu'il faut sous-cuire les aliments. L'OMS recommande de cuire suffisamment les aliments afin de réduire les risques liés aux bactéries et

*L'air fryer, ou friteuse à air chaud, permet de préparer des aliments croustillants avec peu ou pas d'huile, mais cela ne signifie pas que toutes les cuissons réalisées avec cet appareil sont automatiquement plus saines. Certaines erreurs peuvent notamment favoriser la formation d'acrylamide, une substance qui apparaît naturellement lors de la cuisson à haute température des aliments riches en amidon, comme les pommes de terre et les produits céréaliers.*



autres agents responsables d'intoxications alimentaires. Dans certaines recommandations de sécurité alimentaire, l'OMS indique notamment que le centre des aliments concernés doit atteindre au moins 70 °C. Avec un air fryer, le bon réflexe est donc de rechercher un équilibre : obtenir une cuisson complète sans prolonger inutilement la cuisson jusqu'à une coloration très foncée. Il est également préférable de ne pas surcharger le panier, afin de permettre une bonne circulation de l'air chaud, de respecter les recommandations du fabricant et de nettoyer régulièrement l'appareil pour éviter l'accumulation de graisse et de résidus alimentaires. Ces précautions relèvent surtout d'une bonne utilisation de l'appareil et de l'hygiène alimentaire. Enfin, il est important de ne pas présenter l'acrylamide de manière alarmiste. L'OMS

et la FAO ont étudié ses effets potentiels sur la santé et ont appelé à poursuivre les recherches, notamment sur les conséquences précises de l'exposition alimentaire chez l'être humain. L'idée n'est donc pas de faire de l'air fryer un appareil à éviter, mais simplement d'adopter quelques réflexes de cuisson. En pratique, privilégier une coloration dorée plutôt que très brune, éviter les cuissons inutilement longues ou trop intenses, préparer correctement les pommes de terre et veiller à la cuisson complète des aliments permettent de profiter de l'air fryer dans de bonnes conditions. L'air fryer peut tout à fait trouver sa place dans une alimentation équilibrée : comme pour les autres modes de cuisson, c'est surtout la façon dont on l'utilise qui compte.

A.B

## Naâma

6 morts et 31 blessés dans un accident de la circulation

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées dans un accident de la circulation suite à la déviation et au renversement d'un autobus de transport de voyageurs dans la wilaya de Naâma, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Les services de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers l'hôpital local, tandis que les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue. Les services de la Protection civile étaient intervenus à 03h05, à la suite de la déviation et du renversement d'un autobus de transport de voyageurs au niveau de la RN06 dans la commune et daïra d'Aïn Sefra, précise la même source, ajoutant qu'un camion d'intervention et six ambulances ont été mobilisés.

## DOS VOÛTÉ

## 6 conseils pour améliorer sa posture

Un dos légèrement arrondi n'est pas nécessairement le signe d'un problème de santé : la colonne vertébrale possède naturellement des courbures. En revanche, lorsque la courbure du haut du dos devient excessive, on parle d'hypercyphose. Elle peut être liée à différents facteurs, notamment l'âge, une faiblesse musculaire, certaines modifications de la colonne vertébrale ou, dans certains cas, des habitudes posturales. Il est donc réducteur de considérer tous les dos voûtés comme une simple mauvaise posture. La bonne nouvelle est que l'activité physique et certains exercices ciblés peuvent contribuer à améliorer la posture et à réduire, dans certaines situations, l'importance de la courbure. Une revue systématique et méta-analyse publiée en 2021, regroupant 24 études chez des adultes de 45 ans et plus présentant une hypercyphose, a conclu que l'exercice ou la kinésithérapie pouvait améliorer les paramètres de la cyphose, avec notamment des bénéfices sur la force et l'endurance des muscles extenseurs du dos. Le premier réflexe consiste donc à renforcer progressivement les muscles du dos. Le travail des muscles qui participent au maintien de la colonne peut aider à mieux

contrôler la position du tronc et à conserver une posture plus droite. Les programmes étudiés dans la littérature associent généralement renforcement musculaire et travail postural plutôt que de miser sur un seul exercice. Une autre approche consiste à améliorer la mobilité, notamment lorsque la raideur limite la capacité à se redresser. Les étirements peuvent être associés au renforcement, mais ils ne doivent pas être pratiqués dans la douleur ni de manière forcée. Une revue systématique publiée en 2023 a trouvé des résultats favorables aux programmes combinant étirements et renforcement pour améliorer les mesures de l'hypercyphose, tout en soulignant que les données restent insuffisantes pour déterminer précisément quels exercices ou quelle fréquence sont les plus efficaces pour tout le monde. Au quotidien, il est également préférable de bouger régulièrement plutôt que de chercher à maintenir une posture parfaite en permanence. Rester longtemps assis ou penché dans la même position peut être inconfortable ; changer régulièrement de position, se lever, marcher quelques minutes et effectuer des mouvements simples permet de conserver une certaine mobilité. Au travail,

l'installation de l'écran et du siège doit surtout permettre une position confortable, sans avoir à maintenir constamment la tête ou le dos dans une position forcée. L'activité physique régulière constitue également un élément important. La marche, le renforcement musculaire et les exercices de mobilité peuvent contribuer à préserver la force et les capacités physiques. Les études disponibles sur l'hypercyphose montrent d'ailleurs que différents programmes d'exercices peuvent avoir des effets positifs, même si les résultats varient selon l'âge, la condition physique et la nature de la courbure. Il faut également éviter les solutions qui promettent de redresser rapidement le dos. Un correcteur de posture peut donner une sensation de maintien, mais il ne remplace pas un travail musculaire et ne constitue pas une solution universelle. Les recherches disponibles sont davantage favorables aux programmes actifs et structurés qu'à l'idée de maintenir artificiellement les épaules en arrière toute la journée. Certaines situations particulières peuvent justifier le recours à une orthèse, mais cette décision doit être prise en fonction de la situation de la personne. Enfin, lorsqu'un dos devient progressivement plus

voûté, que la courbure est importante ou qu'elle s'accompagne de douleurs persistantes, il est préférable de faire évaluer la situation par un professionnel de santé. Une hypercyphose peut avoir différentes causes et les exercices adaptés ne sont pas nécessairement les mêmes pour tout le monde. Une évaluation permet notamment de déterminer si la courbure est principalement liée à la posture et à la mobilité ou si elle est associée à une modification structurelle de la colonne. Le but n'est donc pas forcément de « remettre le dos parfaitement droit », ce qui serait une promesse irréaliste, mais d'améliorer progressivement la mobilité, la force et le contrôle postural. Les données scientifiques sont plutôt encourageantes : les exercices peuvent contribuer à améliorer l'hypercyphose, mais leurs effets demandent de la régularité et varient d'une personne à l'autre. Renforcement musculaire, mobilité, activité physique régulière, changement fréquent de position et accompagnement professionnel lorsque cela est nécessaire constituent ainsi les principales pistes à privilégier pour prendre soin d'un dos voûté, sans chercher à le redresser de force.

## HONGRIE

12 morts et  
10 blessés  
dans  
l'accident  
d'un bus

Un bus immatriculé en Pologne s'est renversé dans la nuit sur une autoroute en Hongrie, faisant 12 morts et au moins 10 blessés graves, a annoncé dimanche le Premier ministre hongrois Péter Magyar sur les réseaux sociaux.

L'accident est survenu vers 01H00 (23H00 GMT) sur l'autoroute M3, alors qu'il circulait vers Mezőkeresztes, à environ 140 kilomètres à l'est de Budapest, a précisé dans un communiqué la police du comté de Borsod-Abaúj-Zemplén.

Ce bus, qui circulait de Serbie vers la Pologne et transportait 57 passagers et deux conducteurs, «a quitté la chaussée, a fini sa course dans un fossé et s'est immobilisé sur le flanc», a annoncé l'Office national chargé de la gestion des catastrophes dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux.

Les premières unités de pompiers arrivées sur place ont commencé à secourir les passagers par les vitres du véhicule, plusieurs d'entre eux étant coincés sous le véhicule. Les secouristes ont pris en charge une personne entre la vie et la mort, neuf autres gravement blessées et 37 autres légèrement blessées, selon un communiqué du service national des ambulances de Hongrie, qui a dépêché 14 ambulances sur les lieux. Il s'agit du plus grave accident de bus survenu dans le pays depuis la catastrophe de Siófok en 2003, lorsqu'un train avait percuté un bus transportant des touristes allemands à un passage à niveau, faisant 33 morts.

Onze personnes sont mortes sur place, tandis qu'un autre passager est décédé après avoir été transporté à l'hôpital, selon l'Office

LA BELGIQUE FACE À L'UN DES PIRES INCENDIES DE SON HISTOIRE

## Plus de 2 700 hectares **ravagés** dans un parc naturel

L'incendie qui ravage depuis vendredi les Hautes Fagnes, dans l'est de la Belgique, a désormais touché plus de 2 700 hectares, selon le dernier point de situation communiqué dimanche matin par les autorités wallonnes. Le feu, qui s'est déclaré le 14 août vers 13 h 06 à Baelen, dans la province de Liège, reste actif et continue de mobiliser d'importants moyens belges et étrangers. Les opérations se sont poursuivies sans interruption durant la deuxième nuit, avec plus de 250 intervenants et une cinquantaine de véhicules mobilisés, dont plus d'une centaine de pompiers belges et allemands, quelque 70 policiers, une vingtaine d'agents de la Protection civile et une quarantaine de militaires. Des agents du Département de la Nature et des Forêts ainsi que des agriculteurs participent également aux opérations. Les conditions restent complexes, notamment en raison des changements de direction du vent qui obligent les équipes à adapter continuellement leur dispositif. Avec le lever du jour, les hélicoptères de la Police fédérale belge et des Pays-Bas ont repris leurs interventions, notamment sur le front est du sinistre, particulièrement difficile d'accès pour les moyens terrestres. Le lac de Robertville est utilisé pour l'approvisionnement en eau des appareils et les activités touristiques y sont strictement limitées afin de ne pas gêner les opérations de secours. Face à la progression du feu, des évacuations préventives ont été décidées dans plusieurs secteurs, notamment à Sourbrodt et dans la commune de Bütgenbach. Une vingtaine de personnes évacuées ont passé la nuit dans un centre d'accueil installé au centre sportif de Malmedy. Dimanche matin, les habitants concernés n'étaient toujours pas autorisés à regagner leur domicile. Malgré l'ampleur du sinistre, aucune habitation n'était touchée à 8 h selon le dernier bilan officiel, tandis que plusieurs foyers restaient actifs et que d'importantes fumées étaient observées. La ligne de défense autour des zones évacuées tenait toutefois, selon les autorités wallonnes. Les habitants sont invités à ne pas se rendre dans les secteurs concernés et à respecter les barrages et les déviations afin de ne pas entraver le travail des secours. Les routes N68 et N672 restent notamment fermées à la

Les conditions restent complexes, notamment en raison des changements de direction du vent qui obligent les équipes à adapter continuellement leur dispositif. Avec le lever du jour, les hélicoptères de la Police fédérale belge et des Pays-Bas ont repris leurs interventions, notamment sur le front est du sinistre, particulièrement difficile d'accès pour les moyens terrestres.



circulation, tandis que les barrages d'Eupen et de la Gileppe sont également fermés pour permettre les opérations de pompage. En cas de fumées ou d'odeurs importantes, les autorités recommandent de fermer portes et fenêtres. L'ampleur du feu donne désormais à cet incendie une dimension exceptionnelle dans l'histoire récente des incendies de végétation en Belgique. Le Service public de Wallonie rappelle qu'un incendie survenu dans les Hautes Fagnes en avril 2011 avait détruit environ 1 200 hectares et constituait jusqu'alors le plus important incendie enregistré en Wallonie dans les données de référence utilisées par le SPW. Des archives historiques font également état d'un

incendie survenu en 1911 dans les Hautes Fagnes, qui avait touché environ 2 400 hectares. Avec plus de 2 700 hectares touchés selon le dernier bilan disponible, l'incendie actuel dépasse donc le bilan de 2011. Il convient toutefois d'éviter de le présenter comme « le pire incendie de l'histoire de la Belgique » sans préciser le critère retenu. Les autorités poursuivent les opérations pour contenir les différents foyers et protéger les zones habitées. Le retour des personnes évacuées ne pourra intervenir que lorsque les conditions de sécurité permettront leur réintégration. La situation reste évolutive et de nouveaux bilans doivent être communiqués en fonction de l'évolution du feu.

## GRÈCE

## Incendie sur une île de la **mer Egée**

Un incendie fait rage depuis samedi sur l'île grecque de Skyros, en mer Egée, où les pompiers continuaient dimanche matin à lutter contre les flammes, a rapporté la télévision publique ERT. «L'incendie s'est déclaré samedi à la mi-journée dans la région d'Atsitsa à Skyros, et la nuit a été très difficile pour les pompiers», alors que des vents violents et tourbillonnants soufflent sur l'île, a rapporté l'ERT. «Les équipes au sol des pompiers ont mené une lutte acharnée toute la nuit contre le vaste

incendie qui ravage Skyros, renforcées par des dizaines de pompiers et de véhicules arrivés en renfort sur l'île par bateau», précise ERT. Une centaine de pompiers participent actuellement aux opérations, appuyés par 11 avions et 5 hélicoptères, et une vingtaine de véhicules au sol, avec le soutien d'engins de travaux publics, ont indiqué les pompiers sur les réseaux sociaux. Interrogé sur ERT, le maire de Skyros, Kyriakos Antonopoulos, a indiqué que la zone de Pefko a «été évacuée par précaution», après un ordre d'évacuation en ce sens de

la Protection civile. «Aucune localité n'est plus menacée pour l'instant», à l'exception de quelques résidences secondaires dispersées. Skyros est une île montagneuse en mer Egée, appartenant à l'archipel des Sporades, d'environ 209 km<sup>2</sup>. De forts vents ont continué de souffler pendant la nuit, pour se ralentir au lever du jour, tandis que les bombardiers d'eau ont commencé à opérer peu avant 07H00, selon ERT. Portée par les vents, une longue bande de fumée grisâtre était visible samedi soir dans le ciel de la capitale Athènes.

## JAPON

## Le bilan des pluies diluviennes près de Tokyo monte à neuf morts

Les récentes pluies diluviennes près de Tokyo ont fait au moins neuf morts, a annoncé dimanche le diffuseur public NHK, un déluge en passe d'être inédit qui a entraîné l'inondation de plus de 1.000 habitations et grandement perturbé les transports. Certaines victimes ont été retrouvées piégées dans des véhicules submergés, d'autres effondrées dans des rues noyées sous les eaux, ont rapporté les autorités du département de Chiba, qui jouxte Tokyo. Une station météo de ce département de l'est a enregistré plus de 30 centimètres de cumul en 24 heures, ce qui fait de ce mois d'août le plus humide dans la région en 60 ans, selon les données de l'Agence météorologique japonaise. «Nous allons vers un niveau de pluie intense sans précédent», avait averti un responsable de l'organisme lors d'une conférence de presse organisée à la hâte jeudi soir, au début de l'épisode. Neuf personnes sont mortes depuis, a indiqué la NHK, qui cite son propre bilan. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique engendré par l'activité humaine rend ce type de phénomène extrême plus fréquent, plus long et plus intense. Les pluies ont entraîné des alertes aux glissements de terrain et des coupures de courant à l'est de la capitale Tokyo, les météorologistes émettant pour la première fois le niveau d'alerte maximal pour fortes pluies dans le département de Chiba. Dès vendredi matin, le cumul sur la ville de Chiba dépassait de plus de trois fois le total de précipitations habituel pour un mois d'août entier, d'après le ministère des Territoires. Dans la région, plus de 70 maisons ont été partiellement détruites, selon le département. Plus de 1.000 habitations seraient inondées. Et les médias locaux font état de quelque 1.200 véhicules abandonnés sur les routes, que les autorités tentent d'enlever.

CAN FÉMININE 2026

# L'EN surclasse le Maroc et s'offre un **bronze** historique

*L'histoire retiendra que cette Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 s'est conclue par un véritable triomphe du caractère et de la résilience pour la sélection algérienne.*

Samedi soir, sur la pelouse marocaine, les Fennecs ont écrit l'une des plus belles pages de leur histoire footballistique en s'emparant de la troisième place continentale. Au terme d'un match haletant, d'une intensité rare et conclu sur un score de parité (1-1), l'Algérie a su faire preuve d'un mental d'acier pour dompter le pays hôte lors d'une séance de tirs au but irrespirable (3-2). Une victoire de prestige qui sonne comme une éclatante revanche. Pour autant, le début de la rencontre a totalement sombré dans le scénario imaginé par les supporters locaux. Portées par une ferveur populaire incandescente, les Marocaines ont démarré cette petite finale pied au plancher, affichant une détermination féroce. Dès les premières minutes, les joueuses marocaines ont pris le contrôle absolu du jeu, monopolisant le ballon avec une possession frôlant les 60 % et multipliant les vagues offensives sur la défense algérienne. Submergées par cette intensité, les Vertes ont peiné à exister offensivement au cours du premier acte, ne parvenant pas à cadrer le moindre tir, tandis que le Maroc multipliait les assauts avec pas moins de quatorze tentatives enregistrées avant la pause. Cette domination territoriale et technique a fini par porter ses fruits à la 37e minute de jeu. La jeune et talentueuse Kautar Azraf, du haut de ses 18 ans à peine, a crucifié l'arrière-garde algérienne en ouvrant le score, concrétisant la supériorité marocaine et plongeant son équipe dans l'euphorie. A la reprise, le scénario catastrophe a failli s'alourdir pour les Algériennes. Dès la 48e minute, Maryam Atiq pensait porter l'estocade en inscrivant le deuxième but marocain. Cependant, après l'intervention salvatrice de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), le but a été annulé pour une faute préalable.

**La révolte des Fennecs et le tournant de la VAR**

Ce coup de sifflet est alors apparu comme le véritable tournant psychologique de la rencontre. Piquée dans son orgueil, l'équipe algérienne a radicalement changé de visage. Plus



entreprenantes, solidaires et hargneuses, les coéquipières de Lina Boussaha ont progressivement grignoté du terrain et semé le doute dans les rangs adverses.

**Un dénouement d'anthologie et une médaille de bronze au bout du suspense**

Leurs efforts constants ont finalement été récompensés à l'approche du temps additionnel, à la 83e minute. Lina Boussaha, inspirée et clinique, a surgi pour inscrire le but de l'égalisation (1-1), climatisant le stade et relançant totalement le suspense dans cette finale pour le bronze. Le drame a failli atteindre son paroxysme dans les derniers instants du temps additionnel. Alors que les deux formations semblaient se diriger vers les tirs au but, le Maroc a obtenu un penalty inespéré à la 90+7e minute par l'intermédiaire de Nouhaila Ben-

zina. Sous une pression immense, la tentative marocaine a manqué le cadre, offrant un immense ouf de soulagement au clan algérien et poussant les deux équipes vers la cruelle mais décisive séance des tirs au but. Dans cet exercice psychologique ultime, la réussite et les nerfs solides ont choisi le camp algérien. Grâce à une victoire 3-2 lors de cette séance fatidique, les Fennecs s'adjugent la troisième place de la CAN féminine 2026. Ce succès héroïque, arraché face au pays organisateur, couronne le travail remarquable mené par l'entraîneur Farid Benstiti et ses joueuses. Fortes de ce parcours mémorable et historique, les Algériennes tournent désormais leur regard vers l'horizon international et se préparent avec ambition pour la prochaine Coupe du Monde de la catégorie, qui se tiendra au Brésil.

**H.M.**

## Double engagement à l'EST et au MCA

Belaïli au cœur d'une tempête judiciaire

Le feuilleton Youcef Belaïli est loin d'avoir livré son dernier épisode. L'international algérien se retrouve aujourd'hui au cœur d'une tempête juridique majeure et s'expose à de lourdes sanctions de la part de la FIFA. En cause : la signature supposée de deux contrats distincts avec deux clubs prestigieux, le Mouloudia d'Alger (MCA) et l'Espérance sportive de Tunis (EST), pour la même période. Une situation inextricable qui menace de plonger les deux formations dans un long conflit judiciaire, à moins qu'un terrain d'entente à l'amiable ne vienne apaiser les tensions. Les hostilités ont débuté après la levée de la sanction infligée à Belaïli suite à son litige avec le club français d'Ajaccio. C'est à ce moment charnière que l'EST a jeté un pavé dans la mare en annonçant que le contrat paraphé avec le joueur allait immédiatement entrer en vigueur. Une sortie médiatique accueillie avec stupeur et fermeté par le Mouloudia d'Alger. La direction algéroise a immédiatement rappelé qu'elle disposait elle aussi d'un contrat en béton signé de la main du joueur, un document officiel attestant d'une relation contractuelle en bonne et due forme. Face à la fronde, le père et agent du joueur avait dans un premier temps volé au secours de son fils en tentant de balayer ces accusations d'un revers de main, avant que le principal intéressé ne monte lui-même au créneau pour donner sa propre version des faits au micro de la chaîne privée El Heddaf. Voulant éteindre l'incendie, l'attaquant algérien a tenu à recadrer le contexte de ses engagements. Selon ses déclarations, sa situation devait être analysée à travers le prisme de sa suspension et de son statut précaire de l'époque : « J'étais sanctionné, et mon contrat en Algérie avec le MCA devait expirer après 10 jours », a-t-il souligné. Belaïli a surtout martelé que le document brandi par les dirigeants algérois n'avait aucune valeur définitive : « C'était un pré-contrat, et il est à présent expiré. » Pour le joueur, cet accord préliminaire était donc caduc au moment où l'Espérance de Tunis a officielisé son grand retour de l'autre côté de la frontière. Agacé par les polémiques, le joueur a tenté

de couper court aux critiques d'un simple « Arrêtez de faire mentir les gens, c'est la volonté de Dieu », avant de justifier son choix sportif final par l'amour indéfectible des Sang et Or

**H.M.**

## Match amical

# L'USMA et le Club Africain se neutralisent

L'USM Alger a bouclé son stage en Tunisie, en se neutralisant avec le champion sortant de Tunisie le Club Africain, samedi au stade du Parc A à Tunis (0-0), en prévision de la nouvelle saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football. son premier match amical face à l'équipe de Hammam Sousse, également soldé par un nul (0-0). Les coéquipiers du gardien international Ous-

sama Benbot regagneront le pays ce dimanche, pour continuer leur préparation en vue du coup d'envoi du nouvel exercice. Pour rappel, l'USMA a entamé le 5 août la deuxième phase de sa préparation à Tabarka (Tunisie), en présence de ses nouvelles recrues estivales, entre autres le revenant milieu de terrain Abderaouf Benguit (ex-CRB) et le gardien de mais Idir Hadid (ex-JSK).

Sacrée la saison dernière en Coupe de la Confédération et en Coupe d'Algérie, le club de Soustara débutera son parcours en Ligue 1 Mobilis 2026-2027 en déplacement face à l'USM Khenchela, le vendredi 28 août au stade Hammam Ammar (17h00), lors de la 1re journée.



ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT (ÉTAPE DE LAUSANNE)

# Sedjati au rendez-vous d'un 800 m de haut niveau

Le coureur algérien Djamel Sedjati sera au départ du 800 m du meeting Athletissima de Lausanne, prévu vendredi 21 août, où il aura rendez-vous avec plusieurs des meilleurs spécialistes mondiaux de la discipline, à leur tête le Kényan Emmanuel Wanyonyi, champion olympique, le Canadien Marco Arop, champion du monde 2023, et l'Américain Brandon Miller, récent vainqueur à Londres. Sedjati, 6e au classement mondial en 2026, affiche cette saison un chrono de 1 min 43 sec 19, alors que son record personnel, établi à 1:41.46, la place parmi les

coureurs les plus rapides de l'histoire de la discipline. L'Algérien devra notamment se mesurer à Wanyonyi, classé premier mondial cette année et deuxième performeur de tous les temps avec un record personnel de 1:41.11, réalisé en 2024 à Athletissima. Le Kényan, champion olympique en titre, avait alors échoué à seulement deux dixièmes du record du monde de son compatriote David Rudisha (1:40.91). Autre adversaire de premier plan, Arop occupe actuellement la deuxième place du classement mondial et possède un record personnel de

1:41.20, tandis que Miller, révélation de la saison, a signé cette année un chrono de 1:42.19 et reste sur une victoire au meeting de Londres, le 18 juillet dernier. Le plateau lausannois comprend également l'Espagnol Mohamed Attaoui, 5e mondial et crédité d'un record personnel de 1:42.04, l'Irlandais Mark English (1:42.97), sacré jeudi champion d'Europe sur la distance, le Français Gabriel Tual (1:41.61), l'Italien Francesco Pernici, l'Espagnol David Barroso et le Polonais Patryk Sieradzki. Avec une telle concurrence, Sedjati aura l'occasion de se mesurer di-

rectement à l'élite mondiale du double tour de piste et de confirmer son statut parmi les principaux prétendants à une performance de premier plan sur la scène internationale. Le 800 m constitue traditionnellement l'une des épreuves phares d'Athletissima, avec des chronos de très haut niveau régulièrement enregistrés sur la piste lausannoise. En 2024, Emmanuel Wanyonyi avait notamment signé un exceptionnel 1 min 41 sec 11, à deux dixièmes du record du monde établi par David Rudisha.

BAYERN MUNICH

# Jamal Musiala s'écroule

L'incident s'est produit en fin de seconde période, quelques instants seulement après que le joueur de 23 ans a trouvé le chemin des filets pour aider à assurer une victoire 3-1 au géant bavarois à l'Allianz Arena.

L'attaquant, entré en jeu en seconde période, a commencé à sembler visiblement désorienté et instable sur ses appuis à mesure que le match approchait de son terme. Conscient du danger immédiat, la nouvelle recrue Saibari a réagi instinctivement pour empêcher son coéquipier de heurter le sol de plein fouet. Malgré la panique initiale provoquée par cet effondrement, la tension à l'intérieur du stade s'est quelque peu relâchée lorsqu'un membre du staff médical a adressé un pouce levé au banc du Bayern. Musiala a finalement pu se remettre sur ses pieds et quitter la pelouse par ses propres moyens, bien qu'entouré par des membres du staff, avant d'être remplacé par Bara Sapoko Ndiaye.

Le match a également servi d'introduction spectaculaire à Saibari, qui disputait sa première apparition avec le club depuis son transfert estival en provenance du PSV Eindhoven. Le milieu marocain, tout juste auréolé de ses exploits lors de la Coupe du monde en Amérique du Nord, avait auparavant délivré la passe décisive sur le but de Musiala avant son intervention héroïque pour rattraper la star en train de tomber.

S'adressant aux journalistes dans la zone mixte après le coup de sifflet final, le directeur sportif du Bayern, Max Eberl, a cherché à apaiser les craintes concernant l'état du meneur de jeu en livrant une mise à jour rassurante: «Le

La préparation de présaison du Bayern Munich a pris une tournure inquiétante lors de sa rencontre de Telekom Cup face au RB Leipzig, lorsque Musiala s'est effondré sur la pelouse.



plus important, c'est qu'il va bien !»

## Nouveaux coups durs sur blessure pour Kompany

Alors que la situation de Musiala faisait la une des journaux, l'équipe de Vincent Kompany a également dû gérer plusieurs autres préoccupations physiques au cours de cette rencontre tendue. Le latéral Konrad Laimer a été le premier à céder dans la soirée, ne tenant que dix minutes avant de devoir sortir en raison d'une douloureuse blessure au pied. Interrogé sur la blessure de Laimer, Eberl s'est montré plus prudent que dans son point sur Musiala. Eberl a expliqué : « Konny a reçu un coup assez tôt, et son pied a aussi gonflé assez rapidement. C'est pour cela qu'il a été remplacé par précaution. Il était déjà dans l'incapacité de courir, il devait être soutenu. Cela se voyait. Il ne courait pas normalement du tout. Combien de temps cela prendra, je ne peux vraiment pas le dire aujourd'hui. » Kompany espérera un effectif au complet alors que le Bayern se prépare à sa première occasion de remporter un trophée officiel cette saison. Le géant bavarois doit retrouver la compétition samedi prochain, avec un affrontement contre son rival du Borussia Dortmund en finale de la Supercoupe d'Allemagne. La vague de chaleur qui frappe actuellement l'Allemagne a imposé une charge supplémentaire aux joueurs pendant cette période de présaison, et les scènes impliquant Musiala rappellent brutalement les risques liés à la pratique d'un sport de haute intensité par temps extrême. Pour l'instant, l'accent reste mis sur la récupération alors que l'effectif cherche à laisser ces frayeurs derrière lui.

## Turquie

## Fenerbahçe débute mal

Fenerbahçe a concédé d'entrée une défaite lors de la première journée de Süper Lig turque. En déplacement chez Gençlerbirliği, les Canaris jaunes se sont inclinés à la surprise générale sur le score de 2-1. Après l'ouverture du score d'Anderson Talisca, son cinquième but lors de ses cinq derniers matches, tout a complètement tourné au vinaigre pour Fenerbahçe. A Fenerbahçe, l'entraîneur Ismail Kartal disposait d'un de ses trois Néerlandais : Nathan Aké. Le vétéran était titulaire et formait la

charnière centrale avec Milan Skriniar. Jayden Oosterwolde et Anthony Musaba sont encore en phase de récupération. On notera aussi que N'Golo Kanté et Mason Greenwood ont débuté sur le banc. Kartal a très probablement fait ce choix en pensant aux barrages de la Ligue des champions contre l'Olympique Lyonnais. Le match aller à Istanbul se jouera dès mardi. Même sans ces stars sur le terrain, Fenerbahçe a pris l'avantage après un petit quart d'heure. La frappe d'Oguz Aydin a d'abord été repoussée par Irfan Egribayat, mais l'ancien gardien de Fener n'a ensuite rien pu faire sur la reprise victorieuse de Talisca : 0-1. Un moment d'inattention de Mattéo Guendouzi a permis à l'avance de disparaître avant

même la pause. Le Français s'est fait subtiliser le ballon par Sekou Koita, qui a servi Franco Tongya. L'Italien a piqué son ballon dans le petit filet opposé : 1-1. Dix minutes après la pause, Fenerbahçe a encaissé un nouveau coup dur. Abdurrahim Dursun a placé un sprint impressionnant et a en plus adressé un centre millimétré à Ogulcan Ülgin, qui a placé une tête imparable : 2-1. Fenerbahçe a dû courir après le score, mais Irfan allait se révéler infranchissable. Il a ainsi contrarié son ancien club avec une superbe parade sur une frappe surpuissante de Talisca.



## Chelsea FC

## Les supporters s'en prennent à Enzo Fernandez

L'atmosphère dans l'ouest de Londres s'est tendue lorsque Fernandez est entré en jeu en seconde période, à la 62e minute. Le milieu de terrain, fortement annoncé sur le départ vers Manchester City pour y retrouver son ancien entraîneur Enzo Maresca, a essuyé des huées bien audibles en provenance des tribunes. Ces tensions semblent provenir de plusieurs facteurs, notamment le comportement récent du joueur après le sacre de l'Argentine à la Coupe du monde, ainsi que de rumeurs de longue date concernant son envie de partir. Fernandez a même récupéré le brassard de capitaine des mains de Reece James à son entrée en jeu, un geste qui n'a fait que davantage diviser le public. Sur le terrain, Chelsea a montré par séquences l'identité tactique qu'Alonso cherche désespérément à mettre en place. Le recrutement record Morgan Rogers a eu un impact immédiat, ouvrant le score seulement 11 minutes pour ses débuts à la suite de son énorme transfert en provenance d'Aston Villa. Même si Jon Aramburu a égalisé pour les visiteurs avant la pause, la qualité offensive de Chelsea s'est révélée trop importante en seconde période, alors que Joao Pedro a fait la différence grâce à un doublé bien conclu. L'attaquant brésilien est le joueur le plus en vue de l'été pour Chelsea, portant son total de pré-saison à sept buts. Le premier est venu d'une tête sur un centre précis de Reece James, tandis que le second, à la 77e minute, a pratiquement mis fin au suspense. S'exprimant après le match, Alonso a choisi de retenir les points positifs de son premier match sur le banc à domicile plutôt que le traitement individuel réservé à Fernandez. « C'était émouvant de vivre ma première fois dans notre nouveau stade », a déclaré l'Espagnol au site officiel du club. « L'accueil réservé à l'équipe et au nouveau staff, ainsi qu'à moi-même, a été formidable, donc je suis ravi. » L'entraîneur s'est montré globalement ravi de l'ambiance et a souligné l'importance du lien entre le terrain et les tribunes.

## PARIS SG

# Ferran Torres nouveau parisien

Capable de jouer à tous les postes de l'attaque et habitué au jeu de possession, l'Espagnol Ferran Torres s'est engagé samedi avec le Paris SG, double champion d'Europe et dirigé par son ancien sélectionneur Luis Enrique, adepte de ce type de profil. Le club parisien a annoncé le recrutement d'un autre attaquant, le jeune ailier belge Mika Godts, 21 ans, en provenance de l'Ajax Amsterdam pour cinq ans et 55 millions d'euros. Auréolé d'un statut de vedette après avoir inscrit le but

victorieux des Espagnols en finale de la Coupe du monde face aux Argentins, le joueur de 26 ans vient compléter un secteur offensif déjà fourni et remplacer numériquement Gonçalo Ramos, parti à l'AC Milan contre 75 millions d'euros. Pour s'attacher les services de Ferran Torres jusqu'en 2031, le PSG a versé 45 millions d'euros au FC Barcelone selon une source proche du club français, concrétisant un intérêt qui datait d'avant le Mondial-2026. Ce sont les quatrième et cinquième recrues estivales des

quintuples champions de France en titre, après les arrivées des internationaux français Maghnes Akliouche et Lucas Digne, ainsi que du jeune gardien italien Alessandro Longoni. Formé en tant qu'ailier mais utilisé depuis deux saisons comme avant-centre au Barça, le « Tiburon » (requin en espagnol) semble avoir le profil idéal pour s'intégrer à l'effectif de Luis Enrique. Il portera le numéro 9, qui était auparavant sur le dos de Gonçalo Ramos. L'entraîneur espagnol, adulé dans la capitale,

aime s'appuyer sur des joueurs polyvalents, notamment en attaque où Désiré Doué, Ousmane Dembélé ou encore Khvicha Kvaratskhelia sont habitués à permuter. « Ferran est un joueur de niveau international, que nous connaissons très bien et je pense qu'il s'adapte parfaitement à ce que nous voulons: un joueur qui peut jouer partout dans l'attaque », a commenté Luis Enrique en conférence de presse. On a des joueurs qui partent, et c'est important de retrouver ce type de joueur. »

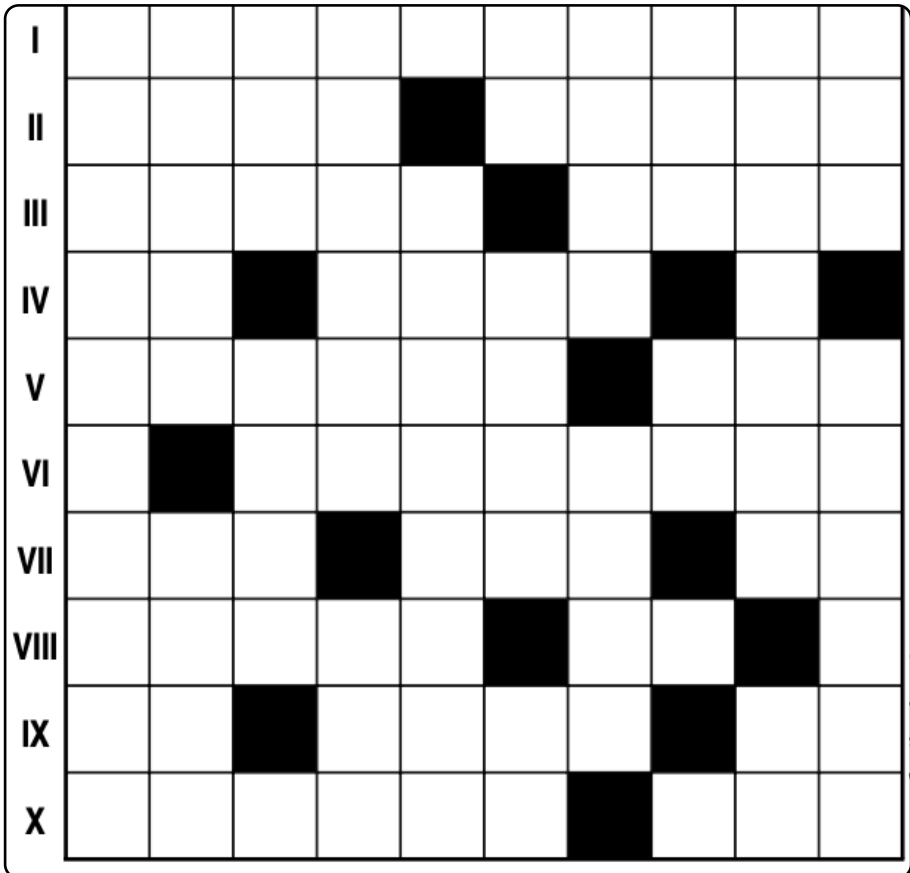
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur. III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit. VI. Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne. En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or). IX. 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

VERTICALEMENT

1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents. 3. Savoir-faire. Âpre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu bêtas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste. Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. Préfecture en Bourgogne.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : constellation

- AILERON

ALPAGE

BETON

BISEAU

CABINE

CASCADE

CIBLE

CITADELLE
- CIVIL

COCON

CONVIVE

COPIE

COUPOLE

DIESEL

ECHEC

ETAIN
- FRAISE

FRICHE

GARAGE

GOULAG

GOULOT

GREC

INDEX

MAGASIN
- MARMITE

MELODIE

MILLION

MINEUR

MOMIE

MOTEUR

MUSCLE

PATHOLOGIE
- PIANO

PISTOLET

PLACE

PODIUM

PORTION

SABRE

SCHEMA

SCORBUT
- SPIRALE

TAMBOUR

VEINE

VENAL

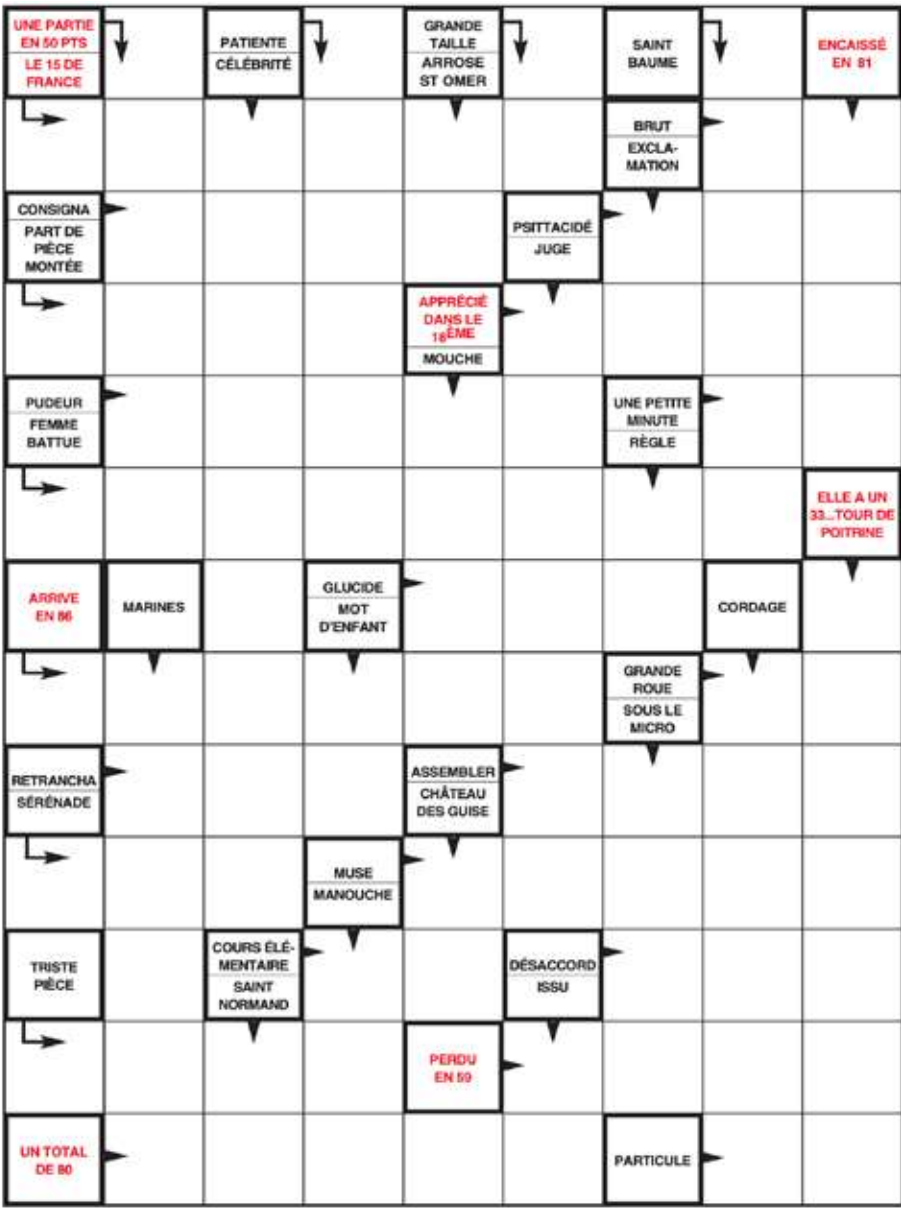
VERANDA

VERRUE

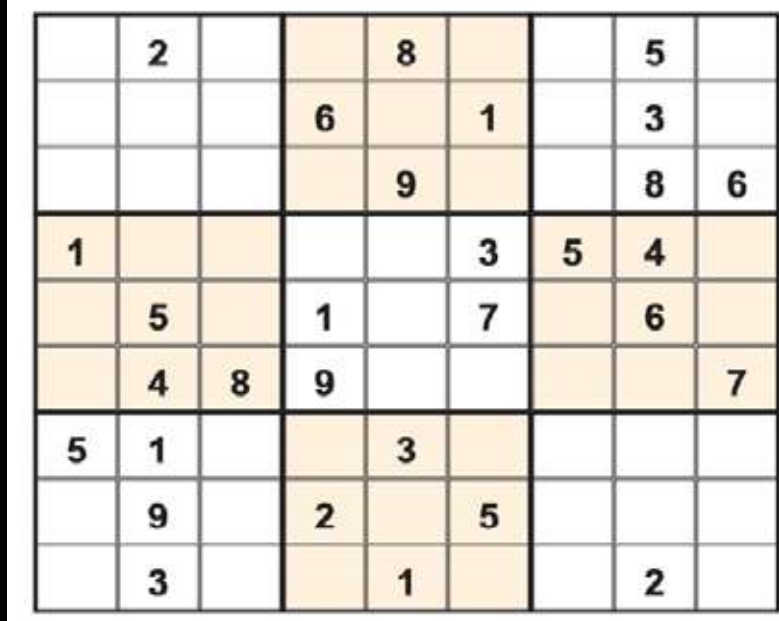
VIVIER



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION  
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



9E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL «L'ÉTÉ EN MUSIQUE» À ALGER

C'est parti !

Le 9e Festival culturel international «L'Été en musique» a été inauguré par le représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, M. Abdenacer Khellaf, directeur central de l'Organisation et de la Distribution du Produit culturel et artistique, en présence de la commissaire de cette 9e édition, Mme Khadidja Dahmani, ainsi que de plusieurs responsables locaux.

Organisé sous le slogan «Mélodies du monde... esprit de l'Algérie», ce 9e Festival a accueilli lors de sa première soirée un public nombreux, venu de toutes les régions d'Algérie, apprécier la voix cristalline de Naïma Dziria, qui a interprété une quinzaine de pièces entre hawzi et chaâbi.

Dans de belles variations modales et rythmiques, les pièces «Samah ya âin», «Horq ed'dana», «Aând lalla sahranin», «Ya nour aâyani» et «Ya ness kolo el ômri», ont été brillamment interprétées par l'icône de la chanson andalouse qui a eu droit à son entrée sur scène à un accueil triomphal.

Soutenue par un orchestre d'une dizaine de virtuoses -dont Saliha Ould Moussa à l'Oud- dirigé d'une main de maître par le maestro Amine Dahane, la chanteuse classico-populaire, dans sa longue robe Karakou bleu a fait part de son «bonheur de retrouver son public».

La partie chaâbie a davantage ravi l'assistance avec des reprises de grands maîtres du genre, Cheikh Mohamed El Badji (1933-2003), El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006) et El Hadj Boudjemaa El Ankis (1927-2015) notamment.

Ainsi, les titres, «Yal meqnin ezzine», «Allô Allo», «Sali trach qalbi yaâtik akhbarou», «Djet djet el ândi» et «Achqi wegh'rami», figurent parmi les œuvres poétiques et musicales entonnées avec succès par la cantatrice Naïma Dziria, «digne gardienne d'un pan du patrimoine musical algérien», de l'avis d'un couple de spectateurs.

Le public a pleinement interagi avec son idole, reprenant ses refrains et ponctuant les couplets de youyous nourris et d'applaudissements répétés.

Le 9e Festival culturel international «L'Été en musique», s'est ouvert samedi soir à la Promenade des Sablettes à Alger, avec une soirée artistique animée par Naïma Dziria, une des grandes figures de la chanson chaâbie et Hawzie, devant un public nombreux.



Selon les organisateurs, le 9e Festival culturel international «L'Été en musique» confirme cette année sa vocation de «grand rendez-vous culturel», tout en s'affirmant comme un «levier majeur» de l'animation et du dynamisme d'Alger.

Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec la collaboration des services de la Wilaya d'Alger, cet événement s'inscrit dans une ambition clairement affichée : «faire de la culture un levier de cohésion sociale et un instrument de promotion du rayonnement touristique d'Alger».

Donnant à la Promenade des Sablettes la vocation d'un espace de partage culturel ouvert à tous, la 9e édition de ce festival incarne «une Algérie tournée vers le monde tout en valorisant l'authenticité de son patrimoine, en phase avec la stratégie nationale de promotion de l'industrie culturelle».

Dans le cadre de l'innovation et de la formation, une master-class intitulée «Musique et Intelligence artificielle» est organisée au Village des artistes, avec pour objectif de «préparer les jeunes à relever les défis technologiques liés à la création musicale contemporaine».

Le Festival bénéficie d'un partenariat officiel avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) ainsi que la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs qui y participe à travers des activités de loisirs dédiées aux familles et aux jeunes.

Le 9e Festival culturel international «L'Été en musique» se poursuit jusqu'au 21 août, avec au programme de dimanche, les prestations de «Papi Art, Teranga Groove» du Sénégal et le duo «Djam & T-Moh».

Amr Diab en Algérie ?  
La wilaya d'Alger dément

La wilaya d'Alger dément les informations d'un compte Instagram annonçant un concert du chanteur égyptien Amr Diab au Complexe Culturel Laâdi Flici. Les services de la wilaya d'Alger ont démenti les informations relayées par un compte sur le réseau social Instagram, portant le nom du complexe culturel Laâdi Flici, faisant état de la programmation d'un concert artistique au sein du complexe, ainsi que de la promotion de la vente de billets via une plateforme électronique. Dans un communiqué, la wilaya d'Alger a affirmé que ce concert est totalement infondé, précisant qu'il n'a été ni programmé ni autorisé par les services compétents. Elle a également précisé que le compte en question ne représente pas le complexe culturel Laâdi Flici et n'entretient aucun lien officiel avec la wilaya d'Alger, ni avec l'établissement public de wilaya Arts et Culture, chargé de la gestion du complexe.

Appel à la vigilance des citoyens

Les services de la wilaya ont appelé les citoyens à faire preuve de vigilance et à ne pas se laisser entraîner par les annonces ou les liens diffusés via ce compte, ni à acheter des billets ou à communiquer des données personnelles ou bancaires via la plateforme électronique évoquée. Ils ont par ailleurs souligné que toutes les annonces et programmes officiels sont exclusivement publiés sur les pages officielles de la wilaya. Les services de la wilaya d'Alger ont par ailleurs engagé les démarches judiciaires nécessaires : une plainte a été déposée auprès des juridictions compétentes pour usurpation du nom et de l'identité de l'établissement, une pratique susceptible d'induire les citoyens en erreur et de porter atteinte à la crédibilité du service public.

YOUCEF BENYZA, UNIVERSITAIRE ET ROMANCIER

« Ecrire, pour que la mémoire ne s'efface pas »

Y oucef Benzya a longtemps évolué entre l'enseignement, la presse et l'analyse politique. Après un premier recueil de nouvelles publié en 2004, Ahadith as-samt (Paroles du silence), il a mis entre parenthèses l'écriture littéraire, happé par ses engagements académiques. Avec Zailal, il signe un retour à la fiction, porté par une urgence mémorielle. Son roman ressuscite une période sombre de l'histoire algérienne, de l'après-Première Guerre mondiale jusqu'à l'indépendance. Famine, épidémies, conscription forcée : l'auteur évoque une époque marquée par la brutalité coloniale. Au cœur du récit, Azouz incarne les valeurs des moudjahidine. Exilé en France, militant engagé, puis combattant armé revenu au pays, il traverse les épreuves d'une génération qui a choisi la lutte. Blessé en tentant de franchir la ligne Morice, il revient au village, après l'indépendance, pour mener une vie simple, loin des honneurs. Dans cet entretien, accordé à notre confrère Horizons, l'auteur parle de son livre et de sa démarche.

Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs et revenir sur votre parcours personnel et littéraire ?

Né à Taxlent (Batna), en 1977, je suis professeur universitaire en sciences politiques. Je suis titulaire d'un master en management et j'ai travaillé plusieurs années dans la presse et l'administration. J'ai publié une variété d'ou-

vrages dans ma spécialité. Sur le plan créatif, j'ai commencé à écrire des nouvelles lorsque j'étais encore au lycée. J'ai publié un recueil en 2004 Ahadith as-samt (Paroles du silence) et des études dans la presse nationale. Ensuite, j'ai interrompu l'écriture littéraire, en raison d'engagements académiques universitaires et de ma pratique de l'analyse politique dans les médias. Je reviens à la littérature à travers ce roman.

Qu'est-ce qui vous a poussé à revenir sur cette mémoire collective à travers la fiction ?

Le roman aborde une période très difficile de l'histoire du peuple algérien, depuis l'après-Première Guerre mondiale jusqu'à l'indépendance, à travers la vie de l'un de ses fils. Cette époque était marquée par la famine, les épidémies et la conscription forcée. À travers ce travail, j'ai voulu faire découvrir aux jeunes générations un autre visage des crimes du colonisateur français, avant et pendant la Révolution. La parution du roman coïncide, peut-être par hasard, avec l'adoption par l'Algérie d'une loi criminalisant le colonialisme. C'est donc une occasion de rappeler aux jeunes d'aujourd'hui les souffrances endurées par leurs ancêtres sous une colonisation brutale, dans une forme romanesque accessible et captivante.

Le personnage d'Azouz traverse l'exil, l'engagement politique en France puis la lutte armée en Algérie. Représente-t-il une figure symbolique du militant algérien ou s'inspire-t-il de parcours réels ?

Azouz, comme tous les personnages et des événements du roman sont fictifs. Toutefois, il incarne les valeurs et les qualités morales des moudjahidine. Les événements imaginés se déroulent en marge de faits et de lieux réels bien connus de l'histoire algérienne. Azouz est présenté dès l'enfance comme un Algérien révolté, fier et refusant l'injustice. Comme beaucoup de jeunes de sa génération, il émigre en France à la recherche de travail. C'est là que naît chez lui l'idée de lutter pour l'indépendance de l'Algérie. Il participe à la création de cellules militantes dans plusieurs villes françaises, rencontre des figures du mouvement national et recrute même une Française au service de la cause algérienne. Après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il rentre en Algérie et rejoint ceux qui ont choisi la lutte armée plutôt que l'action politique. Il poursuit la préparation de la Révolution, après les événements du 8 mai 1945, avant d'être arrêté et déporté en Tunisie. Il y continue son combat en se spécialisant dans l'achat et le trafic d'armes vers les Aurès. Il revient discrètement dans la région, avant le

déclenchement de la Révolution, participe à son lancement et dirige d'importantes opérations militaires. Il perd finalement une jambe en tentant de franchir la ligne Morice vers la Tunisie. Le roman se termine par son retour au village après l'indépendance où il choisit une vie simple, achetant un troupeau de moutons et se tenant à l'écart de toute autre ambition, après avoir accompli son devoir.

Quelle place occupe l'Histoire dans votre roman et plus largement dans le roman algérien contemporain ?

Ce roman est profondément historique, même s'il ne traite pas de personnages ou d'événements réels. Il met en scène, sous une forme romanesque, les sacrifices et les luttes du peuple contre le colonialisme, avant et pendant la Révolution, tout en intégrant des valeurs humaines universelles qui soulignent la grandeur de ce combat. La période précédant la Révolution, et même la Révolution elle-même, n'a pas été suffisamment explorée par notre génération dans les écrits historiques engagés ou dans la littérature de fiction. Les révoltes populaires qui ont précédé la Révolution et qui en ont constitué un prélude essentiel ont été négligées. Cela dit, il existe des œuvres majeures et durables, entre autres Le Livre de l'Emir de Waciny Laredj, El-Laz de Tahar Ouettar.

# Trait d'esprit

“Le premier ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, c'est l'illusion de la connaissance.”

Stephen Hawking

**Tazmalt**  
**19 000 unités d'alcool saisies sur la RN26**



Selon Radio Soummam, les gendarmes de la wilaya de Béjaïa viennent de porter un coup sérieux au commerce clandestin d'alcool dans la vallée de la Soummam. Plus de 19 000 unités de produits alcoolisés, entassées dans un véhicule, ont été interceptées à Tazmalt, sur la Route nationale n° 26. L'homme au volant venait de M'Sila. Il transportait sa marchandise sans la moindre facture, sans le moindre document qui aurait pu justifier une activité commerciale légale. Destination probable, selon les éléments recueillis par les services de la Gendarmerie nationale, la vente clandestine. Un réseau discret, des acheteurs qui ne laissent pas de trace, et des bouteilles qui circulent loin de tout contrôle.

## La police ouvre un concours pour recruter de nouveaux officiers en 2026

La Direction générale de la sûreté nationale vient d'annoncer un concours sur épreuves. Hommes et femmes peuvent postuler pour devenir officiers de police. La formation débutera au titre de l'année 2026. Pour les femmes, les places concernent seulement Alger, Oran et Constantine. Pour les hommes, la liste est beaucoup plus longue. Elle couvre Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Tébessa, Jijel, Sétif, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Bordj Bou Arreridj, El Tarf, Khenchela, Souk Ahras, Mila, puis Tlemcen, Tiaret, Saïda, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Mascara, Oran, El Bayadh, Tissemsilt, Naâma, Aïn Témouchent et Relizane. Les candidats peuvent télécharger le formulaire et vérifier les conditions directement sur le site officiel de la police ou ses plateformes numériques. Une fois le dossier prêt, il faut le déposer au siège de la sûreté de daïra ou de wilaya. Une nouvelle vague de recrutement, des postes ouverts dans une bonne partie du pays. À ceux qui se sentent prêts, les portes s'ouvrent.

## Aït-Nouri et City trébuchent d'entrée face à Arsenal

Hier soir, le Millennium Stadium, au Pays de Galles, a offert une sacrée douche froide à Manchester City. La traditionnelle levée de rideau de la saison anglaise a tourné au cauchemar pour les Sky Blues. Arsenal n'a pas fait dans la dentelle. 3-0. Un score lourd, une domination sans partage. Sur le banc de touche, l'international algérien Rayan Aït-Nouri a dû ronger son frein. Il a regardé ses coéquipiers courir après le ballon, incapables de trouver la moindre faille. Une impuissance forcément frustrante pour le défenseur, contraint d'assister au naufrage collectif sans pouvoir fouler la pelouse. Cette claque marque surtout le début d'un sacré chantier pour le club. Pep Guardiola a laissé sa place. C'est désormais Enzo Maresca qui tient les rênes. Pour son baptême du feu, le nouvel entraîneur a pris une leçon de réalisme. Il faut dire que l'affiche était relevée. Le match opposait le vainqueur de la FA Cup au champion de Premier League en titre. Ce fameux Community Shield, que l'on appelle Supercoupe dans d'autres pays, était censé être une fête. Il s'est transformé en avertissement sévère pour le nouveau patron de City.

## AARC organise un atelier sur les marchés culturels internationaux à Alger

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé, hier dans un communiqué, l'organisation d'un atelier de formation sur «les modalités de participation aux marchés culturels internationaux», du 31 août au 4 septembre à Dar Abdellatif à Alger. Destiné aux artistes et professionnels de la scène culturelle algérienne, l'atelier vise à renforcer les capacités des participants à intégrer les marchés culturels internationaux, à connaître les modalités de participation à ces marchés, à développer leurs compétences professionnelles et à élargir le réseau de leurs relations au niveau international. L'atelier est ouvert à «15 participants au maximum», rappelle le communiqué.

## Le président de la République met fin aux fonctions du SG du ministère de la Communication

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé, hier, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du Secrétaire général du ministère de la Communication, M. Lyes Bourriche, indique un communiqué de la Présidence de la République.



Secrétaire général du ministère de la Communication», lit-on dans le communiqué.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé, ce jour, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions de M. Lyes Bourriche,

**JOURNAL L'EXPRESS**

**Nouveau numéro de téléphone :**



**028 26 99 24**

# L'EXPRESS

## La formation professionnelle mise sur l'IA et la cybersécurité

À la rentrée d'octobre 2026, la formation professionnelle va s'enrichir de deux nouveaux modules phares : l'intelligence artificielle (IA) et la cybersécurité.

Ces spécialités, désormais intégrées dans les parcours d'apprentissage de nombreuses wilayas comme Constantine et Tizi Ouzou, répondent à un double enjeu, sécuriser les données et accompagner la transition numérique des entreprises. L'engouement est déjà au rendez-vous. A Constantine, la cybersécurité, notamment l'option « systèmes et réseaux informatiques », a suscité un vif intérêt chez les candidats. Ces formations, fruit d'une collaboration entre les ministères de la Formation professionnelle et de l'Économie de la connaissance, visent à préparer des compétences opérationnelles, capables de s'adapter rapidement aux mutations technologiques et de répondre aux besoins du marché.

Lancé officiellement à l'été 2026, le programme national de formation en IA symbolise cette volonté de l'État d'investir dans les compétences locales. Nassima Arhab, ministre de la Formation professionnelle, a souligné l'importance d'une approche moderne, axée sur la pratique et les projets concrets, pour offrir une expérience professionnelle de



qualité. Face aux menaces hybrides (cyberattaques, désinformation, sabotage d'infrastructures critiques), ces formations deviennent un levier stratégique

pour renforcer la souveraineté numérique de l'Algérie et assurer un développement durable. Une réponse concrète aux défis de demain.. ■

## Trois pilotes fantômes au cœur de la discorde entre Téhéran et Doha



Quatre hommes précipités dans le vide. Deux avions de chasse Su-24 réduits à l'état de ferraille. Et surtout, un immense point d'interrogation qui empoisonne aujourd'hui les relations entre l'Iran et le Qatar. Téhéran affirme que trois de ses aviateurs sont en vie, détenus en secret par Doha. Le Qatar rétorque qu'il n'y a personne dans ses geôles. Juste le souvenir d'une attaque et la recherche désespérée de corps sans vie. Tout est parti d'une lettre envoyée à Mirjana Spoljaric, la présidente de la Croix-Rouge internationale. Mohammad Bagherzadeh, le militaire iranien chargé de retrouver les disparus, y dresse un bilan

glaçant. Majid Kazemi n'a pas survécu au crash du 2 mars. Mais Javad Salehi, Abdolmajid Dashtian et Omran Behrouzian auraient été capturés vivants sur le sol qatari. Téhéran crie à la violation des conventions de Genève. Les familles attendent dans l'angoisse. Les autorités iraniennes exigent des preuves de vie et supplient le Comité international d'aller frapper aux portes de Doha pour libérer ces soldats. La riposte qatarie est cinglante. Majed Al Ansari, le porte-parole de la diplomatie locale, balaye ces rumeurs. Il s'étonne même de voir cette histoire ressurgir maintenant. Juste au moment où la région tente péniblement

d'apaiser ses fièvres diplomatiques. Pour lui, ces accusations relèvent de la pure manipulation. L'émirat rappelle les faits bruts. Ces avions de chasse n'étaient pas en promenade. Ils ont violé l'espace aérien qatari pour bombarder une base militaire. Les tentatives de communication par radio sont restées lettres mortes. Le Qatar a donc défendu son ciel. Ensuite, il n'y a plus eu que des débris fumants et des opérations de sauvetage. Les équipes locales ont fouillé le sol. Elles ont trouvé la dépouille d'un pilote et l'ont rendue à l'Iran, dans le strict respect du droit humanitaire. Mieux encore. Le Qatar avait ouvert ses portes en avril. Une invitation officielle lancée à Téhéran pour venir constater sur place l'ampleur des recherches. Les Iraniens n'ont jamais donné suite. Aujourd'hui, ils réclament des comptes sur des prisonniers que Doha jure ne pas détenir. Entre les appels à l'aide d'un comité militaire et les fins de non-recevoir diplomatiques, le sort de ces trois hommes reste suspendu. Prisonniers de guerre ou victimes collatérales d'un ciel en feu ? La vérité, elle, semble s'être écrasée avec eux. ■